

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

Rapport de gestion 2017

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion est en date du 27 février 2018.

Ce document a été préparé afin de fournir un rapport de gestion sur les résultats d'exploitation et la situation financière de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie ou la société) pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016. Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2017, qui font partie intégrante du Rapport annuel 2017 de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie, daté du 27 février 2018. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière IFRS telles qu'elles sont énoncées dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de CPA Canada). À moins d'indication contraire, les états financiers consolidés et le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens.

Le rapport de gestion comprend des renseignements prospectifs ainsi que de nombreux risques et incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de la notice annuelle accessible sur le site www.sedar.com. Aucune assurance ne peut être donnée quant au fait que les résultats, les rendements ou les réalisations exprimés de façon explicite ou implicite dans tout renseignement prospectif se concrétiseront, ou, s'ils se confirment dans la réalité, qu'un quelconque avantage puisse en découler. Les résultats réels pourraient différer de façon significative des résultats exprimés ou sous-entendus par les renseignements prospectifs. Reportez-vous à la section « Énoncés et renseignements prospectifs » de ce rapport.

Les états financiers de la société sont préparés conformément aux IFRS, qui constituent les principes comptables généralement reconnus (PCGR), énoncées dans le Manuel de CPA Canada. Le présent rapport de gestion fait référence à certaines mesures non conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas reconnues en vertu des normes IFRS et n'ont pas de signification normalisée au sens desdites normes. Elles sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Elles sont plutôt fournies à titre de complément aux mesures conformes aux normes IFRS pour permettre de mieux comprendre les résultats d'exploitation de la société du point de vue de la direction. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte de manière isolée ni remplacer l'analyse de l'information financière présentée selon les normes IFRS. Reportez-vous à la section « Mesures non conformes aux PCGR » du présent rapport pour plus de détails.

Analyse financière Vue d'ensemble

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	48,3 \$	52,5 \$	170,9 \$	152,7 \$
Résultat par action - de base et dilué	49,03 \$	53,34 \$	173,53 \$	155,03 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (trimestres annualisés)	13,8 %	17,1 %	12,8 %	13,1 %

L'Empire Vie a déclaré un résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de 48,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2017, comparativement à 52,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2016. La diminution des bénéfices au quatrième trimestre de 2017, comparativement aux bénéfices du quatrième trimestre de 2016, est principalement attribuable aux gains moins élevés réalisés dans le secteur de l'assurance individuelle, qui sont partiellement contrebalancés par l'amélioration du rendement des activités du secteur de la gestion de patrimoine. Le résultat net attribuable aux actionnaires de l'exercice 2017 s'élève à 170,9 millions de dollars, comparativement à 152,7 millions de dollars pour l'exercice 2016, principalement grâce à l'amélioration du rendement des activités des secteurs de la gestion de patrimoine et de l'assurance collective ainsi qu'à la baisse des frais de couverture. Les bénéfices plus faibles du secteur de l'assurance individuelle ont partiellement atténué ce résultat. Malgré le bénéfice net plus élevé pour l'exercice 2017, le rendement des capitaux propres a été moins élevé que pour l'exercice 2016 en raison du niveau plus élevé des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 2017 par rapport à la période comparable de 2016.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-après présente une ventilation des composantes des sources de bénéfices¹ pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	53,0 \$	39,9 \$	182,5 \$	159,5 \$
Effet des nouvelles affaires	(7,9)	(5,5)	(22,0)	(15,2)
Gains (pertes) actuariels	8,2	34,5	15,9	32,6
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	4,4	5,5	32,2	40,3
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	57,8	74,4	208,6	217,2
Bénéfices relatifs à l'excédent	8,5	(1,1)	27,5	(2,7)
Résultat avant impôts	66,3	73,3	236,1	214,5
Impôts	14,8	18,6	55,6	54,0
Résultat net attribuable aux actionnaires	51,5	54,7	180,5	160,6
Dividendes versés sur les actions privilégiées	3,2	2,2	9,6	7,9
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	48,3 \$	52,5 \$	170,9 \$	152,7 \$

Les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur pour le quatrième trimestre et l'exercice ont augmenté respectivement de 32,8 % et de 14,4 %. La croissance pour le quatrième trimestre et pour l'exercice est principalement attribuable à la croissance des frais de gestion et des frais applicables aux garanties du secteur de la gestion de patrimoine. L'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à la hausse des frais pour les nouvelles affaires engagés par le secteur de l'assurance individuelle par rapport à la période comparable pour 2016. Les gains (pertes) actuariels pour le quatrième trimestre ont été favorables pour les deux exercices principalement pour le secteur de l'assurance individuelle en raison de la meilleure tenue des marchés boursiers en 2017 et de la hausse des taux d'intérêt et de la forte amélioration de la tenue des marchés boursiers en 2016. Ces éléments ont également eu une incidence positive sur les gains (pertes) actuariels pour les exercices de 2017 et de 2016. Les gains (pertes) actuariels ont également profité de l'amélioration des résultats découlant des règlements d'assurance maladie du secteur de l'assurance collective en 2017. Ces éléments favorables ont été partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre des rachats et des déchéances du secteur de l'assurance vie individuelle pour les quatrièmes trimestres et pour les exercices de 2017 et de 2016. Les mesures prises par la direction pour le secteur de l'assurance individuelle visant un meilleur appariement des actifs et des passifs ont généré un gain pour les quatrièmes trimestres et pour les exercices de 2017 et de 2016. En 2016 et en 2017, la modification des hypothèses liées aux passifs n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Les bénéfices relatifs à l'excédent ont augmenté principalement en raison des coûts plus faibles du programme de couverture de l'Empire Vie attribuables au cours des actions canadiennes stable en 2017 par rapport aux hausses enregistrées en 2016, et au revenu de placement plus élevé attribuable à la hausse des actifs dans le compte du surplus en 2017.

Titres de capital

Actions privilégiées et débetures subordonnées (en millions de dollars)	Date de l'émission	Aux	
		31 décembre 2017	31 décembre 2016
Actions privilégiées	Janvier 2016	149,5 \$	149,5 \$
Actions privilégiées	Novembre 2017	100,0 \$	s. o.
Débetures subordonnées	Mai 2013	300,0 \$	300,0 \$
Débetures subordonnées	Décembre 2016	200,0 \$	200,0 \$
Débetures subordonnées	Septembre 2017	200,0 \$	s. o.

Depuis mai 2013, l'Empire Vie émet des titres avec et sans appel public à l'épargne afin de solidifier sa position en capital et de financer la croissance de ses activités. Au cours du premier trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis un bloc d'actions privilégiées de 149,5 millions de dollars. Les porteurs sont en droit de recevoir des dividendes trimestriels fixes non cumulatifs à un taux annuel de 5,75 % pour la période close le 17 avril 2021. Par la suite, le taux

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

de dividende sera rajusté tous les cinq ans et correspondra au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans majoré de 4,99 %. Au quatrième trimestre de 2017, l'Empire Vie a émis pour 100 millions de dollars d'actions privilégiées à l'intention d'E-L Financial Corporation Limited (E-L). E-L a le droit de recevoir un dividende trimestriel non cumulatif à taux fixe correspondant à 4,9 % annuellement pour la période qui prendra fin le 17 janvier 2023. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux de rendement des obligations du Canada à cinq ans alors en vigueur majoré de 3,24 %. Au cours du quatrième trimestre de 2016, l'Empire Vie a émis des débentures subordonnées non garanties d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 16 décembre 2026. Le taux d'intérêt sur les débentures de 3,383 % est versé semestriellement jusqu'au 16 décembre 2021. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux CDOR de trois mois majoré de 1,95 % jusqu'au 16 décembre 2026. Au cours du troisième trimestre de 2017, l'Empire Vie a émis des débentures subordonnées non garanties d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la date d'échéance est le 15 mars 2028. Le taux d'intérêt sur les débentures est de 3,664 % versé semestriellement jusqu'au 15 mars 2023. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux CDOR de trois mois majoré de 1,53 % jusqu'au 15 mars 2028. Les émissions de débentures de 2016 et 2017 ont augmenté l'intérêt versé au quatrième trimestre de 2017 et pour l'exercice par rapport aux périodes comparables de 2016. L'Empire Vie pourrait effectuer le remboursement dès le 31 mai 2018 des débentures subordonnées émises en mai 2013, sous réserve de l'approbation du BSIF.

La société dispose de trois principaux secteurs d'activité (gestion de patrimoine, assurance collective et assurance individuelle) et elle maintient des comptes distincts pour le capital et l'excédent. Une analyse portant sur le résultat net de 2017 de chaque secteur d'activité par rapport à 2016 est présentée ci-après dans les sections « Résultats par secteur ».

Principales données financières

Information financière tirée de l'état du résultat net (en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2017	2016	2015
Produits			
Produit net des primes	834,2 \$	881,5 \$	835,2 \$
Produit d'honoraires	256,8	228,4	216,8
Revenu de placement	281,2	254,9	259,2
Gain réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	57,2	20,1	42,3
Profit réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	5,8	11,7	19,1
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	239,4	11,9	(85,7)
Total des produits	1 674,6	1 408,5	1 286,9
Charges			
Prestations et charges	1 424,6 \$	1 178,1 \$	1 138,8 \$
Impôts sur le résultat et taxes	74,1	73,2	45,6
Total des charges	1 498,7	1 251,3	1 184,4
Résultat net après impôts	175,9	157,2	102,5
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation	(4,6)	(3,4)	(6,1)
Résultat net attribuable aux actionnaires	180,5 \$	160,6 \$	108,6 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	9,6	7,9	—
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	170,9	152,7	108,6
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,8 %	13,1 %	10,2 %

La volatilité dans les produits des activités ordinaires est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. L'effet de ces facteurs sur le résultat net a été considérablement réduit en raison d'une variation correspondante des passifs des contrats d'assurance (inclut au poste « Prestations et charges » du tableau ci-dessus).

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Information financière tirée de l'état de la situation financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2017	2016	2015
Actif			
Trésorerie et placements	8 559,4 \$	7 604,8 \$	6 859,0 \$
Autres actifs	153,2	175,4	136,7
Actifs des fonds distincts	8 681,9	8 082,0	7 367,8
Total de l'actif	17 394,5 \$	15 862,2 \$	14 363,5 \$
Passif			
Passifs des contrats d'assurance	5 364,9 \$	5 003,5 \$	4 798,7 \$
Passifs de réassurance	650,8	533,4	530,8
Dette subordonnée	698,3	498,6	299,1
Autres passifs	278,1	294,6	215,2
Passifs des polices de fonds distincts	8 681,9	8 082,0	7 367,8
Total du passif	15 674,0	14 412,1	13 211,6
Total des capitaux propres	1 720,5	1 450,1	1 151,9
Total du passif et des capitaux propres	17 394,5 \$	15 862,2 \$	14 363,5 \$
Autre information financière (en millions de dollars)	Aux 31 décembre		
	2017	2016	2015
Actifs sous gestion²			
Actifs du fonds général ²	8 712,6 \$	7 780,2 \$	6 995,7 \$
Actifs des fonds distincts ²	8 681,9	8 082,0	7 367,8
Actifs des fonds communs de placement ²	183,7	188,9	171,4
Dette subordonnée	698,3	498,6	299,1
Actions privilégiées	249,5	149,5	—
Capital réglementaire disponible			
Première catégorie	1 409,3 \$	1 206,1 \$	917,6 \$
Deuxième catégorie	931,5	707,2	504,4
Total	2 340,8	1 913,3	1 422,0
Capital réglementaire requis	830,5 \$	770,7 \$	708,1 \$
Ratio du MPRCE	281,9 %	248,3 %	200,8 %
	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2017	2016	2015
Dividendes en espèces par action			
Actions privilégiées, série 1	1,4375 \$	1,3183 \$	— \$
Actions privilégiées, série 3	0,2584 \$	— \$	— \$
Actions ordinaires	— \$	— \$	— \$

En 2016, l'émission de débetures subordonnées totalisant 200 millions de dollars a augmenté le ratio du MPRCE de l'Empire Vie de 26 points de pourcentage, et l'émission d'actions privilégiées se chiffrant à 149,5 millions de dollars l'a augmenté de 20 points de pourcentage. En 2017, l'émission de débetures subordonnées totalisant 200 millions de dollars a augmenté le ratio du MPRCE de l'Empire Vie de 16 points de pourcentage, et l'émission d'actions privilégiées se chiffrant à 100 millions de dollars l'a augmenté de 17 points de pourcentage.

Les tableaux ci-après fournissent un sommaire des résultats de l'Empire Vie par principaux secteurs pour les périodes de trois mois et de douze mois closes les 31 décembre 2017 et 2016. Nous commentons les résultats dans la section « Résultats par secteur » du rapport de gestion (les chiffres présentés dans le rapport de gestion peuvent différer parce qu'ils sont arrondis) :

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Pour les périodes de trois mois closes les 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits										
Produit net des primes	33,5 \$	39,0 \$	81,9 \$	85,2 \$	94,6 \$	98,3 \$	— \$	— \$	210,0 \$	222,5 \$
Produits tirés des frais	67,3	55,5	2,5	2,5	—	0,2	0,3	0,1	70,1	58,3
Revenu de placement	10,0	10,4	1,1	0,9	49,2	45,8	16,9	11,6	77,2	68,7
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	0,3	(2,4)	—	—	8,4	8,3	(3,1)	(8,6)	5,6	(2,7)
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	—	0,1	—	(0,1)	—	4,4	(3,1)	4,4	(3,1)
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	13,6	(10,1)	1,0	(2,8)	244,7	(358,2)	0,4	2,5	259,5	(368,6)
Total des produits	124,7	92,4	86,6	85,8	396,8	(205,6)	18,9	2,5	626,8	(24,9)
Charges										
Prestations et charges	96,8	81,7	75,6	71,6	372,9	(255,9)	6,8	2,9	552,0	(99,7)
Impôts sur le résultat et taxes	6,9	2,2	4,4	5,5	6,9	15,4	2,9	(0,2)	21,0	22,9
Total des charges	103,7	83,9	80,0	77,1	379,8	(240,5)	9,7	2,7	573,0	(76,8)
Résultat net après impôts	21,0 \$	8,5 \$	6,6 \$	8,7 \$	17,0 \$	34,9 \$	9,2 \$	(0,2) \$	53,8 \$	51,9 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									2,3	(2,8)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									3,2	2,2
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									48,3 \$	52,5 \$

Pour les périodes de douze mois closes les 31 décembre (en millions de dollars)	Gestion de patrimoine		Assurance collective		Assurance individuelle		Capital et excédent		Total	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits										
Produit net des primes	135,5 \$	175,8 \$	330,6 \$	338,9 \$	368,1 \$	366,8 \$	— \$	— \$	834,2 \$	881,5 \$
Produits tirés des frais	246,0	217,5	10,2	9,8	0,3	1,0	0,3	0,1	256,8	228,4
Revenu de placement	39,5	41,1	3,7	3,7	182,6	175,8	55,4	34,3	281,2	254,9
Profit (perte) réalisé sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net	2,4	(0,2)	0,3	0,6	69,4	48,0	(14,9)	(28,3)	57,2	20,1
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	—	(0,2)	0,1	(0,2)	(0,2)	—	5,9	12,1	5,8	11,7
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	19,6	(4,2)	(0,5)	0,4	213,0	21,6	7,6	(5,9)	239,4	11,9
Total des produits	443,0	429,8	344,4	353,2	833,2	613,2	54,3	12,3	1 674,6	1 408,5
Charges										
Prestations et charges	332,1	347,7	308,8	329,5	763,9	490,5	19,9	10,4	1 424,6	1 178,1
Impôts sur le résultat et taxes	27,5	20,0	15,6	13,7	23,4	39,6	7,7	(0,1)	74,1	73,2
Total des charges	359,6	367,7	324,4	343,2	787,3	530,1	27,6	10,3	1 498,7	1 251,3
Résultat net après impôts	83,4 \$	62,1 \$	20,0 \$	10,0 \$	45,9 \$	83,1 \$	26,7 \$	2,0 \$	175,9 \$	157,2 \$
Quote-part du résultat net attribuable aux titulaires de polices avec participation									(4,6)	(3,4)
Dividendes versés sur les actions privilégiées									9,6	7,9
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires									170,9 \$	152,7 \$

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Total des produits

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Produits				
Produit net des primes	210,0 \$	222,5 \$	834,2 \$	881,5 \$
Revenu de placement	77,2	68,7	281,2	254,9
Variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, incluant les montants réalisés	265,1	(371,3)	296,6	32,0
Profit (perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur	4,4	(3,0)	5,8	11,7
Produits tirés des frais et autres produits	70,1	58,2	256,8	228,4
Total des produits	626,8 \$	(24,9) \$	1 674,6 \$	1 408,5 \$

L'augmentation survenue durant le quatrième trimestre de 2017 et pour l'exercice complet est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur les placements détenus à la valeur de marché. La variation de la juste valeur et les montants réalisés sont inclus dans la juste valeur par le biais du résultat net.

Le produit net des primes pour le trimestre et l'exercice a diminué. Cette diminution est principalement attribuable aux primes plus faibles sur les rentes à taux d'intérêt fixe. La direction estime que les clients choisissent des produits d'actions plutôt que des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents en raison du récent essor des marchés boursiers et des faibles taux d'intérêt.

Le revenu de placement a augmenté pour le trimestre et l'exercice. Cette hausse est principalement attribuable à un certain nombre de facteurs, notamment à un plus grand portefeuille de placements, à un taux d'intérêt sur les nouveaux placements légèrement plus élevé, ainsi qu'à la modification de la composition des actifs visant à inclure des titres au rendement plus élevé.

En 2017, les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain net pour le quatrième trimestre et pour l'exercice, alors qu'ils avaient enregistré une perte nette pour le quatrième trimestre de 2016 et un gain net pour l'exercice de 2016. L'augmentation du gain net d'un exercice à l'autre est attribuable à une baisse des taux d'intérêt à long terme en 2017, par rapport à une augmentation durant le quatrième trimestre de 2016 et à des taux d'intérêt à long terme relativement stables pour l'exercice complet de 2016.

Le profit (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a été négligeable pour les quatrièmes trimestres de 2017 et de 2016 et pour les exercices de 2017 et de 2016. Le résultat pour 2017 est surtout attribuable à la vente d'actions disponibles à la vente, en comparaison de la vente d'obligations disponibles à la vente en 2016. Ces profits et ces pertes se retrouvent dans le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et sont compris dans les commentaires sur le résultat de placement de chacun des secteurs d'activité en cause (voir la section « Résultats par secteur » ci-après). Les actifs vendus étaient principalement adossés au compte capital et excédent.

Les produits tirés des frais pour le trimestre et pour l'exercice ont augmenté de 20,4 % et de 12,4 % respectivement en 2017 par rapport à 2016, principalement en raison de la croissance des frais de gestion et des frais sur les garanties des fonds distincts. Cette question est analysée plus en détail à la rubrique « Gestion de patrimoine » sous « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Total des prestations et des charges

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Prestations et charges				
Montant net des prestations et des règlements	132,1 \$	151,6 \$	560,8 \$	592,7 \$
Variation nette des passifs des contrats d'assurance	318,1	(357,5)	478,9	207,3
Variation de la provision des contrats de placement	—	(1,0)	0,2	—
Participations	8,8	8,2	30,4	28,6
Charges opérationnelles	41,0	40,1	155,4	145,0
Commissions nettes	45,8	56,3	180,7	195,2
Charges d'intérêts	6,2	2,6	18,2	9,3
Total des prestations et des charges	552,0 \$	(99,7) \$	1 424,6 \$	1 178,1 \$

La variation des prestations et des charges s'explique en grande partie par l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt du marché sur la variation nette des passifs des contrats d'assurance. Si l'on exclut les changements liés au marché, le total des prestations et des charges pour le trimestre et pour l'exercice n'a presque pas changé depuis 2016. Les principaux éléments des prestations et des charges sont présentés ci-après.

Les prestations nettes et la variabilité des règlements dépendent des demandes de règlement survenues. En règle générale, les demandes de règlement augmentent d'année en année en raison de la croissance des blocs d'assurance. Les prestations nettes et les demandes de règlement pour le quatrième trimestre et l'exercice ont été moins élevées que pour les périodes comparables de 2016, principalement en raison de demandes de règlement d'assurance collective plus faibles. La variabilité des règlements ne peut, isolément, influencer le résultat net, puisque des passifs de contrats d'assurance sont libérés lorsque les demandes de règlement surviennent. Les passifs de contrats d'assurance libérés pourraient être supérieurs ou inférieurs au montant des demandes survenues selon que les résultats en matière de règlements sont supérieurs ou inférieurs aux estimations des passifs des contrats d'assurance. Les résultats en matière de règlements correspondent à la combinaison des demandes survenues en comparaison des demandes escomptées dans le prix des produits et dans les passifs des contrats d'assurance. Les résultats par rapport à l'exercice précédent sont présentés sous chacun des secteurs concernés (voir la section « Résultats par secteur » plus loin dans ce rapport).

La variation nette dans les passifs des contrats d'assurance dépend de plusieurs facteurs, dont les ventes de nouvelles affaires, les demandes de règlement survenues, les rachats et les déchéances, les hypothèses futures et la fluctuation de la valeur de marché des actifs appariés aux passifs des contrats d'assurance. Pour le trimestre et pour l'exercice, la variation des passifs des contrats d'assurance par rapport à la période comparable pour 2016 s'explique principalement par la variation de la juste valeur des actifs (décrits ci-dessus dans la section « Total des prestations et des charges ») appariés aux passifs. La variabilité de la variation nette des passifs des contrats d'assurance, isolément, n'influence pas le résultat net, puisqu'il faut tenir compte des autres postes de l'état du résultat net.

La hausse des dividendes versés aux titulaires de police est attribuable aux passifs des titulaires de polices avec participation qui viennent naturellement à échéance.

Les charges opérationnelles pour le quatrième trimestre et l'exercice ont augmenté principalement en raison de la modernisation en cours des systèmes d'exploitation et des charges liées à l'adaptation aux changements réglementaires.

La commission nette pour le trimestre et pour l'exercice a diminué principalement en raison de la diminution des nouvelles ventes de primes d'assurance individuelle.

La charge d'intérêt pour le trimestre et pour l'exercice a augmenté principalement en raison du niveau plus élevé de la dette subordonnée en 2017.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Résultats par secteur - Gestion de patrimoine

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre			
	2017		2016	
Actifs sous gestion³				
Rentes du fonds général ³			971,9 \$	970,0 \$
Actifs des fonds distincts ³			8 661,1	8 061,1
Actifs des fonds communs de placement ³			183,7	188,9
(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Primes de rentes à taux d'intérêt fixe, montant net	33,4 \$	39,0 \$	135,5 \$	175,8 \$
Ventes brutes de fonds distincts ³	309,5	326,2	1 112,1	1 027,5
Ventes nettes de fonds distincts ³	56,0	91,7	139,8	157,3
Produits découlant des frais des fonds distincts	66,4	54,3	241,9	213,4
Ventes brutes de fonds communs de placement ³	9,0	6,3	26,6	33,3
Ventes nettes de fonds communs de placement ³	(3,5)	(0,7)	(21,5)	7,6
Produits découlant des frais des fonds communs de placement	0,8	0,7	3,0	2,9
Résultat net après impôts	21,0 \$	8,6 \$	83,4 \$	62,1 \$

Les actifs de rentes du fonds général de l'Empire Vie ont augmenté de 0,2 %, alors que les actifs de fonds distincts ont augmenté de 7,4 % et les actifs de fonds communs ont diminué de 2,8 % durant les 12 derniers mois. Bien que la demande pour les rentes immédiates à taux d'intérêt fixe et les rentes différées se soit accrue en 2016, elle s'est repliée au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2017 en raison du contexte de faibles taux d'intérêt. La croissance des fonds distincts au cours des 12 derniers mois est attribuable à la progression des marchés boursiers et à des ventes nettes positives provenant de nouveaux produits lancés en 2014 et en 2017. Les actifs sous gestion des fonds communs de placement ont diminué étant donné les ventes de fonds communs de placement plus faibles que prévu et la fermeture de trois fonds communs au cours du troisième trimestre de 2017.

Le produit tiré des primes pour le secteur de la gestion de patrimoine comprend seulement les nouveaux dépôts sur les rentes à taux fixe et exclut les dépôts dans les produits de fonds distincts et de fonds communs de placement. Pour le quatrième trimestre et l'exercice, les nouveaux dépôts sur les rentes à taux d'intérêt fixe ont diminué par rapport aux périodes comparables de 2016. La direction estime que les clients choisissent des produits d'actions plutôt que des produits à taux d'intérêt fixe plus prudents en raison de la récente stabilité des marchés boursiers et des faibles taux d'intérêt.

Pour le quatrième trimestre de 2017, les ventes brutes de fonds distincts ont diminué de 5,1 % par rapport à 2016. Ce résultat est principalement attribuable aux ventes de produits avec garantie à l'échéance de 75 %, qui ont diminué de 11,2 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2016. Pour l'exercice complet de 2017, les ventes brutes de fonds distincts ont augmenté de 8,2 % par rapport à 2016. Cette augmentation est principalement attribuable aux ventes de produits avec garantie à l'échéance de 75 %, qui ont augmenté de 57,0 millions de dollars par rapport à l'exercice complet de 2016. Les ventes de produits avec garantie à l'échéance de 100 % et de produits avec garantie de retrait ont également diminué comparativement au quatrième trimestre de 2016, mais ont augmenté pour l'exercice complet par rapport à la période comparable en 2016. L'Empire Vie a fermé ses produits de fonds distincts courants aux nouvelles ventes le 31 octobre 2014. Le 3 novembre 2014, elle a lancé une nouvelle gamme de produits de placement comprenant une famille de fonds distincts et une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait. Les frais imputés aux clients pour la nouvelle gamme de produits sont plus élevés que ceux de l'ancienne gamme. La tarification et les caractéristiques de la nouvelle gamme ont été établies par l'Empire Vie en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel du marché des produits de fonds distincts. Le 23 octobre 2017, l'Empire Vie a lancé une nouvelle version de son produit avec garantie de retrait plus efficient en termes de capital que l'ancien produit, qui se traduit par une baisse des coûts pour les consommateurs. Le secteur

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

des fonds distincts a enregistré une hausse des ventes d'environ 9,7 % en 2017 par rapport à 2016, tandis que l'Empire Vie a augmenté ses ventes de 8,2 % au cours de la même période.

Le volume des ventes brutes de fonds communs de placement pour le trimestre a augmenté par rapport au volume du quatrième trimestre de 2016, mais a été plus faible que celui de l'exercice complet de 2016. L'Empire Vie continue d'explorer diverses options stratégiques en lien avec ses affaires de fonds communs de placement.

Pour le quatrième trimestre et l'exercice, les produits tirés des frais des fonds distincts ont augmenté de 22,0 % et de 13,3 % par rapport aux périodes comparables de 2016. L'augmentation s'explique essentiellement par la croissance des frais de gestion perçus sur les fonds distincts et des frais des garanties de fonds distincts. La meilleure tenue des marchés boursiers depuis le quatrième trimestre de 2016 a également augmenté les actifs moyens sous gestion et les frais de gestion perçus, comparativement à 2016.

Le tableau suivant présente une ventilation des sources de bénéfices⁴ provenant du secteur de la gestion de patrimoine pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices ⁴ - Gestion de patrimoine (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	36,4 \$	25,4 \$	118,0 \$	99,9 \$
Effet des nouvelles affaires	(2,3)	(2,0)	(8,7)	(6,5)
Gains (pertes) actuariels	0,7	7,3	8,6	8,5
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	(7,0)	(19,9)	(7,0)	(19,9)
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	27,9	10,8	110,9	82,1
Impôts	6,9 \$	2,2 \$	27,5 \$	20,0 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires	21,0 \$	8,6 \$	83,4 \$	62,1 \$

L'augmentation des bénéfices prévus des affaires en vigueur pour le quatrième trimestre et l'exercice est principalement attribuable à la hausse des produits tirés des frais découlant de la croissance des affaires et des marchés boursiers plus favorables comparativement à 2016. L'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à la hausse des charges et des ventes brutes des fonds distincts pour l'exercice complet de 2017. Les gains (pertes) actuariels sont principalement attribuables aux résultats de placement découlant de l'appréciation ou de la dépréciation de la valeur des actifs sensibles aux intérêts et au crédit appariés aux rentes immédiates à taux d'intérêt fixe et aux rentes différées du secteur de la gestion de patrimoine. Les résultats ont été favorables durant les quatrièmes trimestres et les exercices de 2017 et de 2016. En 2017 et en 2016, les modifications des hypothèses liées aux rentes du fonds général ont eu lieu au cours du quatrième trimestre. En 2017, la modification concerne principalement les hypothèses liées au secteur des rentes immédiates. En 2016, elle découlait des hypothèses de rendement des placements et d'améliorations au modèle des flux de trésorerie découlant des placements en actions privilégiées pour le secteur des rentes différées et immédiates.

Résultats par secteur - Assurance collective

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁵	15,8 \$	9,0 \$	43,1 \$	44,1 \$
Produit net des primes	81,9	85,2	330,6	338,9
Résultat net après impôts	6,6 \$	8,6 \$	20,0 \$	10,0 \$

Pour le quatrième trimestre et l'exercice, les ventes de primes annualisées pour l'assurance collective ont augmenté de 75,6 % et diminué de 2,3 % respectivement en 2017 par rapport aux périodes comparables de 2016. Le produit net des primes en vigueur a diminué de 3,9 % et de 2,5 % respectivement pour ces mêmes périodes. L'Empire Vie

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

continue de se concentrer sur les ventes rentables dans le marché des produits d'assurance collective où la concurrence sur les prix se maintient pour tous les principaux types de produits.

Le tableau ci-après présente une ventilation des sources de bénéfices⁶ provenant du secteur de l'assurance collective pour le quatrième trimestre et pour l'exercice :

Sources de bénéfices ⁶ - Assurance collective (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	5,3 \$	4,8 \$	21,8 \$	20,0 \$
Effet des nouvelles affaires	(3,2)	(3,2)	(9,5)	(7,7)
Gains (pertes) actuariels	3,6	3,1	11,7	(5,2)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	3,2	7,0	3,2	7,0
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	8,9	11,7	27,2	14,1
Impôts	2,3	3,1	7,2	4,1
Résultat net attribuable aux actionnaires	6,6 \$	8,6 \$	20,0 \$	10,0 \$

Les bénéfices prévus pour le quatrième trimestre et l'exercice ont augmenté principalement en raison de l'amélioration de la composition des affaires en vigueur en faveur de contrats plus rentables. L'effet des nouvelles affaires est principalement lié au coût d'acquisition des nouvelles affaires. L'amélioration des gains actuariels au quatrième trimestre et pour l'exercice est principalement attribuable aux meilleurs résultats au chapitre des règlements d'assurance maladie par rapport aux résultats de 2016. La société ne peut pas prédire si l'amélioration au chapitre des règlements se poursuivra à mesure qu'elle équilibre la gestion des règlements et l'expérience client. En 2017 et en 2016, la modification des hypothèses des passifs des contrats a été favorable principalement en raison d'une modification favorable des hypothèses relatives aux passifs des polices collectives d'assurance invalidité à long terme au quatrième trimestre.

Résultats par secteur - Assurance individuelle

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Principales données financières				
Ventes de primes annualisées ⁷	8,1 \$	13,5 \$	31,9 \$	41,5 \$
Produit net des primes	94,6	98,2	368,1	366,8
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	17,3 \$	38,3 \$	55,7 \$	90,2 \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	(0,3)	(3,3)	(9,8)	(7,1)
Résultat net après impôts	17,0 \$	35,0 \$	45,9 \$	83,1 \$

Au quatrième trimestre et pour l'exercice, les nouvelles ventes de primes ont diminué par rapport à celles des périodes comparables de 2016. Cette diminution est principalement attribuable à un remaniement de la gamme de produits offerts par l'Empire Vie, l'assurance temporaire ayant graduellement remplacé l'assurance vie universelle, ainsi qu'aux changements fiscaux entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Le produit net des primes a diminué au cours du quatrième trimestre de 2017 par rapport à la période comparable de 2016, mais a augmenté légèrement pour l'exercice complet en raison d'une hausse des affaires en vigueur depuis le quatrième trimestre de 2016. Les ventes de polices avec participation AssurMax^{MD}, un produit récemment lancé par l'Empire Vie, sont moins élevées au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2017 qu'au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2016 en raison des modifications apportées au produit à la fin du premier trimestre. Le produit AssurMax^{MD} est distribué par l'intermédiaire de conseillers financiers professionnels et vise à offrir des solutions simples de planification successorale aux bébé-boumeurs canadiens. Au cours des dernières années, l'Empire Vie a remplacé progressivement ses produits par des produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire, et a augmenté les prix des produits à long terme, en raison du contexte de faibles taux d'intérêt à long terme. Pendant le quatrième

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

trimestre, l'Empire Vie a décidé de cesser de vendre des produits d'assurance vie universelle. Elle continuera cependant d'administrer ses blocs de polices d'assurance vie universelle en vigueur.

Le tableau suivant présente une ventilation des sources de bénéfices⁸ provenant du secteur de l'assurance individuelle (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices) pour le quatrième trimestre et l'exercice :

Sources de bénéfices ⁸ - Assurance individuelle (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices) (en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Bénéfices prévus sur les affaires en vigueur	11,3 \$	9,7 \$	42,7 \$	39,6 \$
Effet des nouvelles affaires	(2,4)	(0,3)	(3,8)	(1,0)
Gains (pertes) actuariels	3,9	24,1	(4,4)	29,3
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	8,2	18,4	36,0	53,2
Bénéfices relatifs aux activités avant impôts	21,0	51,9	70,5	121,1
Impôts	3,7	13,6	14,8	30,9
Résultat net attribuable aux actionnaires	17,3 \$	38,3 \$	55,7 \$	90,2 \$

L'amélioration de la rentabilité des affaires en vigueur du secteur de l'assurance individuelle est attribuable aux stratégies antérieures de gestion des actifs et des passifs. L'effet des nouvelles affaires est principalement attribuable à la hausse des frais pour les nouvelles affaires engagés dans le secteur de l'assurance vie individuelle par rapport à 2016. Les gains actuariels du quatrième trimestre ont été favorables pour les deux exercices principalement en raison de la meilleure tenue des marchés boursiers en 2017 et de la hausse des taux d'intérêt et de la meilleure tenue des marchés boursiers en 2016. Ces éléments ont également eu une incidence positive sur les gains actuariels pour les exercices de 2017 et de 2016. Les gains actuariels attribuables à la hausse des taux d'intérêt et aux marchés boursiers ont été partiellement compensés par des résultats défavorables au chapitre des rachats et des déchéances aux quatrième trimestres de 2017 et de 2016 et pour l'exercice complet de 2016. Pour l'exercice complet de 2017, les résultats défavorables au chapitre des rachats et des déchéances ont plus que contrebalancé les résultats favorables des marchés boursiers.

La direction a principalement mis en place des mesures pour améliorer la position d'appariement des actifs et des passifs au cours des quatrième trimestres et des exercices de 2017 et de 2016. Ces mesures ont donné lieu à un gain pour les deux exercices. La direction a continué d'apporter des changements aux portefeuilles d'obligations au cours du trimestre et pour l'exercice afin de réduire l'asymétrie entre les actifs et les passifs. La direction a apporté des changements comparables au portefeuille d'obligations au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2016. L'Empire Vie a investi davantage dans des parts de sociétés immobilières en commandite au début de l'exercice 2017 et au cours de l'exercice 2016. Ce type de placement sert à appairer les passifs des contrats d'assurance à long terme. Le gain pour l'exercice complet attribuable aux mesures prises par la direction est moins élevé en 2017 qu'en 2016. Ce résultat s'explique par des gains plus élevés que prévu en raison de l'augmentation des parts de sociétés immobilières en commandite et des changements apportés au portefeuille d'obligations en 2016.

En 2017, l'actualisation des hypothèses relatives aux passifs des polices au quatrième trimestre a été légèrement défavorable comparativement à une actualisation nette favorable en 2016. Le tableau suivant présente une ventilation des composantes de ce montant :

(en millions de dollars)	Exercice	
	2017	2016
Composantes de l'augmentation du résultat avant impôt découlant de l'actualisation des hypothèses relatives aux passifs des polices		
Hypothèses relatives aux déchéances et aux primes	(18,9) \$	(25,4) \$
Hypothèses de placement net	(32,6)	(14,4)
Mortalité	16,1	9,4
Autre	34,6	40,9
Total du profit (de la perte) résultant de l'actualisation des hypothèses relatives aux passifs des polices (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	(0,8) \$	10,5 \$

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Les améliorations apportées aux hypothèses relatives aux déchéances et aux primes pour 2017 sont principalement liées aux primes prévues et aux taux de déchéance de l'assurance vie universelle. Les améliorations apportées aux hypothèses relatives aux déchéances et aux primes en 2016 sont principalement attribuables aux résultats techniques les plus récents au chapitre des taux de déchéance des produits d'assurance vie temporaire renouvelable sur 10 ans.

Le principal changement apporté aux hypothèses de placement net pour 2017 est lié à l'ajustement de la projection au chapitre des titres de capitaux propres soutenant l'évaluation du passif des polices sans participation pour la fin de l'exercice 2017. Cet ajustement vise à refléter la réduction de la dépendance envers ces actifs pour l'avenir, ainsi que l'augmentation de la dépendance envers les titres à revenu fixe. La mise à jour des hypothèses de rendement des placements en 2016 est principalement attribuable aux modifications régulières des taux de réinvestissement et des écarts qui servent au modèle d'évaluation de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) pour les hypothèses d'investissement futur.

Les évaluations des hypothèses de mortalité ont intégré les changements au chapitre des résultats et la révision de l'échelle d'amélioration de la mortalité présentée par l'Institut canadien des actuaires, ce qui a été profitable pour ces hypothèses.

Les autres mises à jour des hypothèses relatives aux passifs des polices en 2017 et en 2016 ont surtout consisté en des améliorations à la modélisation des traités de réassurance.

Le tableau suivant présente les fluctuations des taux d'intérêt à long terme.

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Fluctuations des taux d'intérêt				
Rendement des obligations du gouvernement du Canada à 30 ans				
Fin de la période	2,26 %	2,31 %	2,26 %	2,31 %
Début de la période	2,47 %	1,67 %	2,31 %	2,16 %
Variation pendant la période	(0,21) %	0,64 %	(0,05) %	0,15 %
Écart par rapport aux obligations à 30 ans de la province de l'Ontario				
Fin de la période	0,70 %	0,90 %	0,70 %	0,90 %
Début de la période	0,80 %	1,00 %	0,90 %	1,05 %
Variation pendant la période	(0,10) %	(0,10) %	(0,20) %	(0,15) %
Écart par rapport à des obligations de sociétés à 30 ans notées A (incluant les services financiers)				
Fin de la période	1,32 %	1,60 %	1,32 %	1,60 %
Début de la période	1,46 %	1,73 %	1,60 %	1,92 %
Variation pendant la période	(0,14) %	(0,13) %	(0,28) %	(0,32) %
Écart par rapport à des obligations à 30 ans du secteur des services financiers notées A				
Fin de la période	1,87 %	2,01 %	1,87 %	2,01 %
Début de la période	1,99 %	2,26 %	2,01 %	2,19 %
Variation pendant la période	(0,12) %	(0,25) %	(0,14) %	(0,18) %

Les fluctuations des taux d'intérêt ont une incidence à la fois sur les justes valeurs des actifs obligataires et les passifs des contrats d'assurance. Au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice 2017, la baisse des taux d'intérêt (incluant les écarts décrits ci-dessus) a entraîné une hausse du prix des obligations et, par le fait même, un gain de juste valeur liée aux actifs obligataires.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Le tableau ci-dessous témoigne des fluctuations des marchés boursiers.

	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Fluctuations des marchés boursiers				
Indice composé S&P/TSX				
Fin de la période	16 209,1	15 287,6	16 209,1	15 287,6
Début de la période	15 634,9	14 725,9	15 287,6	13 010,0
Variation en pourcentage pendant la période	3,7 %	3,8 %	6,0 %	17,5 %
Indice S&P 500				
Fin de la période	2 673,6	2 238,8	2 673,6	2 238,8
Début de la période	2 519,4	2 168,3	2 238,8	2 043,9
Variation en pourcentage pendant la période	6,1 %	3,3 %	19,4 %	9,5 %

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice 2017, la progression des marchés boursiers a donné lieu à une augmentation de la juste valeur des actions ordinaires. Cependant, la hausse des passifs des contrats d'assurance a considérablement atténué l'incidence de ces gains.

Résultats - Capital et excédent

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Résultat net après impôts				
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux actionnaires	6,6 \$	(0,8) \$	21,5 \$	(1,7) \$
Quote-part du résultat net après impôts attribuable aux titulaires de polices	2,6	0,5	5,2	3,6
Résultat net après impôts	9,2 \$	(0,3) \$	26,7 \$	1,9 \$

En plus des trois principaux secteurs d'activité, l'Empire Vie maintient des comptes distincts pour le revenu de placement attribuable au compte capital et excédent des actionnaires et au compte excédent des titulaires de polices.

Le tableau suivant présente une ventilation des sources de revenus⁹ pour le quatrième trimestre et pour l'exercice pour le capital et l'excédent (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices).

Sources de bénéfices ⁹ - Capital et excédent (à l'exclusion de la quote-part attribuable aux titulaires de polices)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
(en millions de dollars)				
Résultat sur les placements	18,9 \$	8,3 \$	56,4 \$	45,5 \$
Gain (perte) sur les instruments de couverture	(3,7)	(6,6)	(8,9)	(37,9)
Taux d'intérêt et autres charges	(6,7)	(2,8)	(19,9)	(10,4)
Bénéfices (perte) avant impôts	8,5 \$	(1,1) \$	27,6 \$	(2,8) \$
Impôt sur le revenu	1,9	(0,3)	6,1	(1,1)
Résultat (perte) net attribuable aux actionnaires	6,6 \$	(0,8) \$	21,5 \$	(1,7) \$

Le revenu de placements a augmenté au cours du quatrième trimestre de 2017 comparativement au revenu du quatrième trimestre de 2016 principalement en raison de la hausse des actifs dans le compte du surplus. Au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice de 2017, la société a enregistré une diminution des pertes pour son programme de couverture principalement en raison de la hausse modérée du prix des actions canadiennes en 2017 comparativement à des hausses relativement plus prononcées en 2016 (décrites ci-après dans la section « Gestion du risque »). La hausse de la charge d'intérêt est attribuable à l'émission par l'Empire Vie d'une dette subordonnée d'un total de 400 millions de dollars, soit 200 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2016 et 200 millions de dollars au troisième trimestre de 2017.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

La déclaration et le versement de dividendes aux actionnaires ordinaires et le montant de ces versements sont à la discrétion du conseil d'administration.

Les dividendes versés aux actionnaires ordinaires sont revus sur une base trimestrielle et varient selon divers facteurs dont les résultats d'exploitation, le contexte économique et la situation financière de la société, incluant les exigences réglementaires, le versement de dividendes aux actionnaires, ainsi que tout autre facteur que le conseil d'administration juge pertinent.

Le 27 février 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 10,151501 \$ par action ordinaire payable le 3 avril 2018 à l'intention de tous les actionnaires ordinaires inscrits le 12 mars 2018.

(en millions de dollars)	Pour les exercices clos les 31 décembre		
	2017	2016	2015
Dividendes versés aux actionnaires ordinaires	— \$	— \$	— \$

Total des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Exercice	
	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités		
Activités d'exploitation	297,4 \$	292,3 \$
Activités d'investissement	(651,6)	(453,7)
Activités de financement	279,6	330,5
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(74,6) \$	169,1 \$

La variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'est chiffrée à un montant négatif de 74,6 millions de dollars, qui se compose des éléments suivants.

- L'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en 2017 est principalement attribuable aux entrées de trésorerie plus élevées qui proviennent des variations du fonds de roulement en 2017.
- La diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement est principalement attribuable au moment où s'est effectué l'investissement du produit des émissions de la dette subordonnée et des actions privilégiées en 2017 et en 2016.
- La diminution des flux de trésorerie liés aux activités de financement en 2017 comparativement à 2016 est principalement attribuable à l'émission de débentures subordonnées totalisant 200 millions de dollars et à l'émission des actions privilégiées de 100 millions de dollars en 2017 comparativement à l'émission de débentures subordonnées totalisant 200 millions de dollars et à l'émission des actions de 149,5 millions de dollars en 2016.

Reportez-vous aux notes 10 e) et 28 b) des états financiers consolidés de 2017 pour une analyse des liquidités de l'Empire Vie.

Instruments financiers

L'Empire Vie achète des obligations de qualité afin de soutenir, dans une très forte proportion, les passifs des contrats d'assurance et de rente de l'Empire Vie. La stratégie de placement de la société comprend également l'utilisation d'actions ordinaires de sociétés à forte capitalisation négociées en bourse pour soutenir les passifs de ses contrats d'assurance. Les flux de trésorerie qui découlent de ces instruments financiers visent à répondre aux exigences en

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

matière de liquidité liées aux polices de l'Empire Vie, selon les limites établies par celle-ci. L'Empire Vie est sujette aux risques du marché liés à ces instruments financiers.

L'Empire Vie est également sujette à un risque de crédit lié à ces instruments financiers qui pourrait entraîner une perte, si l'autre partie n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Le risque de crédit découle principalement de placements dans des obligations, des débetures, des actions privilégiées, des placements à court terme et des prêts hypothécaires. L'Empire Vie gère son exposition au risque de marché principalement en appliquant des limites de placement et en supervisant ses gestionnaires de placement internes et les cabinets de placement externes par l'intermédiaire du chef des placements, du comité de gestion des actifs et du comité des placements du conseil d'administration. Le comité des placements surveille activement la taille et la composition des actifs des portefeuilles. L'Empire Vie dispose d'un programme de couverture semi-statique dans le cadre de son approche de gestion de ce risque. Elle gère le risque de crédit en appliquant les lignes directrices relatives aux placements établies par le comité des placements. Les lignes directrices relatives aux placements déterminent les notes de crédit minimales pour les émetteurs d'obligations, de débetures et d'actions privilégiées, de même que les limites de concentration par émetteur de tels titres de créance. La direction et les comités du conseil d'administration examinent la qualité du crédit relativement aux acquisitions de placements et surveillent en outre la qualité du crédit des actifs investis au fil du temps. La direction fait régulièrement rapport au comité des placements du conseil d'administration de l'Empire Vie à l'égard du risque de crédit auquel le portefeuille est exposé.

L'Empire Vie gère le risque de crédit lié à un instrument dérivé en appliquant les limites et les restrictions en matière de notations de crédit prescrites par le comité des placements dans ses lignes directrices relatives aux placements, qui déterminent les dérivés autorisés et les utilisations autorisées des dérivés, de même que les limites à l'égard de l'utilisation de ces instruments. En particulier, les dérivés ne peuvent pas faire l'objet d'un financement et les contraintes de crédit liées à la contrepartie sont strictes. L'exposition totale au crédit est limitée à 100 millions de dollars. Reportez-vous aux notes 2 d), 3, 10 c) et 28 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 afin d'obtenir des renseignements additionnels sur les instruments financiers.

Sources de financement

	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
Ratio du MPRCE	281,9 %	274,2 %	249,2 %	258,0 %	248,3 %

L'Empire Vie continue d'afficher un bilan solide et une forte capitalisation. Les débetures et les actions privilégiées de l'Empire Vie sont notées par les agences DBRS Limited (DBRS) et A.M. Best Company, Inc. (A.M. Best). Le 24 mai 2017, la société DBRS a confirmé les notes d'émetteur de l'Empire Vie, dont sa note d'émetteur « A » (6^e de 20 catégories), sa note « A (faible) » pour les dettes subordonnées (7^e de 20 catégories), sa note « A » pour la solidité financière (6^e de 22 catégories) et sa note « Pfd-2 » pour les actions privilégiées (5^e de 18 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon DBRS, les notes attribuées reflètent la capacité de l'Empire Vie de maintenir sa part de marché et de produire des bénéfices, sa capitalisation accrue, la couverture de ses charges fixes, son portefeuille de placement conservateur et les données intangibles négligeables de son bilan.

Le 1^{er} juin 2017, la firme A.M. Best a confirmé les notes de l'Empire Vie, notamment sa note de solidité financière « A (Excellent) » (3^e de 16 catégories), sa note de crédit d'émetteur à long terme « a » (6^e de 21 catégories), sa note « bbb+ » pour les dettes subordonnées (8^e de 21 catégories) et sa note « bbb » pour ses actions privilégiées (9^e de 21 catégories). Toutes ces notes ont des perspectives stables. Selon A.M. Best, les notes reflètent la situation favorable du capital de l'Empire Vie ajusté en fonction du risque, ses résultats d'exploitation constamment positifs, la grande qualité du crédit de son portefeuille de placements et ses revenus diversifiés sur le marché canadien par l'entremise de ses divers secteurs d'activité.

Le ratio du capital règlementaire fondé sur le risque de l'Empire Vie, mesuré par le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MPRCE), de 281,9 % au 31 décembre 2017, continue d'être considérablement

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

supérieur aux exigences établies par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada (BSIF) et aux cibles internes minimales de l'Empire Vie.

L'augmentation du ratio du MPRCE pour le quatrième trimestre est principalement attribuable à des résultats solides pour le trimestre et à l'émission d'actions privilégiées de 100 millions de dollars le 1^{er} novembre 2017. Pour le quatrième trimestre de 2016, la hausse du capital découle principalement des débentures subordonnées non garanties d'un montant en principal de 200 millions de dollars émis par l'Empire Vie le 15 septembre 2017, de l'émission d'actions privilégiées de 100 millions de dollars, et des solides résultats pour les quatre trimestres clos le 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
Capital règlementaire disponible					
Première catégorie	1 409,3 \$	1 310,5 \$	1 248,8 \$	1 248,2 \$	1 206,1 \$
Deuxième catégorie	931,5	877,1	741,8	713,2	707,2
Total	2 340,8 \$	2 187,6 \$	1 990,6 \$	1 961,4 \$	1 913,3 \$
Capital règlementaire requis	830,5 \$	797,9 \$	798,7 \$	760,1 \$	770,7 \$

L'augmentation du capital règlementaire disponible de première catégorie du quatrième trimestre de 2017 découle principalement de l'émission de 100 millions de dollars d'actions privilégiées par l'Empire Vie et du résultat net, en partie atténué par une hausse des provisions négatives qui augmentent le capital règlementaire de première catégorie, mais diminuent le capital règlementaire de deuxième catégorie.

L'augmentation du capital règlementaire disponible de deuxième catégorie au quatrième trimestre de 2017 est principalement attribuable à une inclusion d'une plus grande part de la dette subordonnée de l'Empire Vie à titre de capital règlementaire disponible de deuxième catégorie, ainsi qu'à une augmentation des provisions négatives. Le montant de la dette subordonnée pouvant être inclus dans le capital de deuxième catégorie est assujéti à un montant maximal autorisé selon les lignes directrices règlementaires et dépend du capital règlementaire disponible de première catégorie.

Les exigences en matière de capital règlementaire ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2017 en raison du risque du marché plus élevé et du risque plus élevé assumé par les sociétés d'assurances, comme le risque de déchéance, et d'une diminution des taux d'intérêt à long terme et des garanties de fonds distincts à la suite d'une croissance normale des activités.

Le 1^{er} janvier 2018, le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) a remplacé le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent (MMPRCE). Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance vie. Le TSAV se comportera différemment selon différents scénarios économiques comparativement au MPRCE. Par conséquent, les ratios du TSAV ne sont pas comparables au ratio du MPRCE. L'Empire Vie déclarera son capital selon les ratios du TSAV dès le premier trimestre de 2018. La société présente une solide situation de capital selon le MPRCE et continuera de présenter une solide situation de capital selon le TSAV.

Autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Quatrième trimestre		Exercice	
	2017	2016	2017	2016
Autres éléments du résultat global	15,8 \$	(15,8) \$	4,3 \$	3,1 \$
Moins la quote-part des titulaires de polices avec participation	1,3	(0,3)	3,2	(1,7)
Autres éléments du résultat global attribuable aux actionnaires	17,1 \$	(16,1) \$	7,5 \$	1,4 \$

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Les autres éléments du résultat global ont augmenté au quatrième trimestre et pour l'exercice de 2017. L'augmentation du quatrième trimestre est principalement attribuable à des augmentations latentes de la juste valeur des placements disponibles à la vente. L'augmentation est principalement attribuable à une diminution des taux d'intérêt à long terme en 2017 pour la plupart des catégories d'actifs à revenu fixe disponibles à la vente au cours du quatrième trimestre de 2017 par rapport à une hausse des taux d'intérêt à long terme du quatrième trimestre de 2016. En 2016, cette situation a été partiellement compensée au quatrième trimestre de 2016 par un gain important attribuable à la réévaluation de la composante des passifs des régimes à prestations définies postérieures à l'emploi découlant de la hausse des taux d'intérêt du quatrième trimestre de 2016.

Les augmentations et diminutions latentes de la juste valeur des obligations disponibles à la vente constatées dans les autres éléments du résultat global n'ont pas d'incidence sur le MMPRCE. La réévaluation des régimes à prestations définies n'a pas d'effet immédiat sur le MMPRCE, puisque le profit ou la perte de réévaluation de chaque trimestre est amorti sur 12 trimestres aux fins du MMPRCE.

Dynamique sectorielle et stratégie de la direction

Les activités de la société sont organisées par secteur d'activité, chacun assumant la responsabilité de la mise au point, du marketing et de la distribution des produits, ainsi que du service à la clientèle au sein de son marché propre. Cette structure permet de tenir compte des dynamiques de marchés distinctes pour les trois grands secteurs d'activité. La direction croit que cette structure permet à chaque secteur d'activité d'élaborer des stratégies afin d'atteindre les objectifs généraux de l'entreprise relatifs à la croissance des affaires et à la gestion des charges tout en reconnaissant les particularités des milieux d'affaires dans lesquels chaque secteur d'activité évolue. Les secteurs d'activité ont l'appui des unités fonctionnelles de l'entreprise qui assurent l'établissement des prix des produits, les services administratifs et technologiques des secteurs, gèrent les actifs investis et supervisent les politiques de gestion du risque de l'entreprise.

Selon les actifs du fonds général et des fonds distincts, la société fait partie des 10 principaux assureurs vie au Canada. L'Empire Vie détient approximativement 7 % des parts du marché des fonds distincts, 1 % des parts du marché de l'assurance collective, et 1,8 % des parts du marché des nouvelles primes d'assurance vie. Pour conserver des prix concurrentiels sur le marché tout en assurant un rendement financier à long terme acceptable pour les actionnaires, la société doit, à titre d'organisation de taille moyenne, trouver des moyens de continuer à rivaliser au chapitre des prix avec les grandes sociétés qui profitent naturellement d'économies d'échelle. Afin d'améliorer ses charges unitaires, la direction a adopté pour l'ensemble de la société une orientation stratégique axée sur l'atteinte d'une croissance rentable dans ses marchés désignés et la gestion des charges. La société s'est concentrée exclusivement sur le marché canadien et, par surcroît, sur certains segments de ce marché où la direction croit qu'il existe des possibilités de nouer des relations solides à long terme avec des partenaires de distribution indépendants en proposant des produits concurrentiels et un service plus personnalisé. En mettant l'accent sur certains segments particuliers du marché et en faisant en sorte que ces conseillers indépendants nous considèrent comme une solution de rechange viable à des concurrents qui ciblent des marchés plus larges, la direction est d'avis que ces relations solides permettront de dégager une croissance rentable.

Le secteur de la gestion de patrimoine de la société se compose des produits de fonds distincts, des produits à intérêt garanti et des fonds communs de placement. Ces produits livrent concurrence aux produits offerts par de nombreuses institutions financières. L'un des éléments clés de toute stratégie concurrentielle dans ce marché est l'aptitude à assurer un taux de rendement concurrentiel au client. La stratégie de placement en actions axée sur la valeur met l'accent sur le développement d'un rendement à long terme sur le marché des fonds. La direction continuera d'accroître la compétitivité en mettant l'accent sur le rendement à long terme, l'offre de produits à faibles coûts aux clients et un réseau de distribution plus étendu. L'Empire Vie a constaté une forte croissance de ses actifs gérés grâce à ses affaires de fonds distincts en raison des nouvelles ventes nettes et de l'appréciation des marchés boursiers. L'Empire Vie continue de surveiller et de gérer l'exposition au risque de son produit avec garantie de retrait (produit de GR), de même que le milieu concurrentiel pour ce produit. L'Empire Vie a lancé au quatrième trimestre de 2017 une nouvelle version de son produit de GR. Cette version est plus efficiente en termes de capital et réduit le degré de risque auquel s'expose l'Empire Vie, tout en offrant aux clients une solution de revenu garanti concurrentielle dont les frais sont moindres.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Au sein du vaste marché de l'assurance collective canadien, l'Empire Vie continue de centrer ses efforts sur le marché des petits groupes de moins de 200 employés, qui représente la majorité des sociétés canadiennes. Cette stratégie de créneau, ainsi que la constante priorité accordée à l'équilibre entre la croissance et le bénéfice, lui a permis d'être concurrentielle au chapitre des coûts dans ce segment du marché, ce qui devrait lui permettre d'augmenter sa part de marché et d'atteindre des rendements acceptables.

Les produits d'assurance individuelle sont de nature à long terme et, par conséquent, peuvent être soumis à un poids des nouvelles affaires. La société constate un poids des nouvelles affaires lorsque la provision pour tenir compte des écarts défavorables compris dans les provisions mathématiques dépasse la marge bénéficiaire incluse dans le prix du produit. Compte tenu des niveaux des prix de réassurance courants sur le marché canadien, une société pourrait réduire le poids des nouvelles affaires et améliorer son bénéfice à court terme en optant pour une augmentation du montant de réassurance du risque d'assurance auprès de tiers. Les tendances relatives à la mortalité demeurent favorables pour les produits d'assurance vie. Plutôt que de renoncer aux bénéfices futurs qu'elle pourrait dégager advenant le maintien de la tendance à l'amélioration au chapitre de la mortalité observée au cours des dernières décennies, la société continue d'avoir recours à des niveaux de réassurance inférieurs à la moyenne même si cela a des conséquences négatives sur son bénéfice à court terme. La faiblesse des taux d'intérêt à long terme a continué d'avoir une incidence défavorable sur cette gamme de produits. Au cours des dernières années, les prix des produits d'assurance vie à long terme ont augmenté dans le secteur. L'Empire Vie a aussi relevé les prix de ces produits et a concentré ses efforts de croissance sur les produits à court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Cependant, en raison des résultats à long terme raisonnables de ce secteur d'activité, la direction continue de concentrer ses efforts sur une croissance constante, sur le développement technologique et sur des améliorations des processus afin de maintenir une structure des coûts qui lui permet de demeurer concurrentielle, tout en générant un apport financier à long terme acceptable. La société revoit sa gamme de produits d'assurance vie individuelle sur une base continue pour améliorer la rentabilité, réduire le risque lié aux taux d'intérêt, réduire le capital réglementaire requis, développer des produits et des processus basés sur le Web, de même qu'améliorer l'expérience pour le client et le conseiller.

Gestion du risque

L'Empire Vie est une institution financière offrant des produits de gestion de patrimoine, d'assurance collective et d'assurance individuelle. La société est exposée à un certain nombre de risques qui découlent de ses activités. L'objectif du processus de gestion du risque de la société est de s'assurer que les activités qui l'exposent à un risque sont cohérentes avec ses objectifs, sa stratégie et sa philosophie en matière de risque, tout en maintenant un équilibre risque/ rendement approprié et en améliorant la valeur pour les parties prenantes. Lorsqu'elle prend des décisions sur la prise d'un risque ou la gestion du risque, elle évalue les besoins suivants :

- Satisfaire aux exigences de ses clients, de ses actionnaires et de ses créanciers et protéger les engagements qui ont été pris à leur égard;
- Recevoir une rémunération adéquate pour le capital affecté au soutien des activités et des objectifs stratégiques;
- Protéger sa marque;
- Maintenir sa note de solidité financière cible.

La propension au risque de l'Empire Vie détermine le niveau de risque global que la société est disposée à prendre pour mener à bien ses stratégies d'affaires. La propension au risque sert à accroître la valeur pour les actionnaires, sans toutefois compromettre la capacité de la société de rembourser les demandes de règlement et de respecter ses engagements à l'égard des titulaires de polices.

Le cadre de gestion du risque de l'Empire Vie est structuré en fonction d'un certain nombre de principes généraux :

- En raison de la nature à long terme de la plupart de ses engagements, la société accepte un risque lié au marché des capitaux, pourvu qu'il soit géré selon des seuils et tolérances au risque spécifiques. La société gère ses placements selon une approche à faible risque axée sur la valeur. Elle accepte les risques de crédit et les risques liés à d'autres actifs, à condition d'être récompensée de manière appropriée par des rendements bonifiés;

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

- La société gère les liquidités de toute l'organisation afin de s'assurer avec un degré élevé de confiance que toutes les obligations envers les clients, les créanciers et les actionnaires seront respectées au moment où elles seront exigibles;
- La société accepte les risques liés à l'assurance, pour autant que les prix des produits soient clairement établis et que les risques soient gérés de façon à offrir de la valeur à ses clients et à ses actionnaires;
- La société adopte une approche de planification d'affaires avant-gardiste et de gestion du capital prudente. Elle s'efforce d'établir un niveau de confiance élevé en garantissant que le capital suffit à soutenir les activités prévues à l'avenir;
- La direction siège activement aux comités du secteur et, par l'entremise d'un réseau de personnes ayant des fonctions de surveillance, surveille le contexte afin que la société se positionne de manière appropriée pour gérer les changements d'ordre réglementaire, fiscal, comptable et actuariel;
- La société accepte que les risques opérationnels fassent partie des affaires et sait que la gestion du risque est un élément clé de la prise de décisions. Elle protège ses affaires et les clients en prenant des mesures de réduction des risques;
- La société s'attend à ce que l'ensemble de ses employés adoptent le code d'éthique et agissent avec intégrité en tout temps.

Le conseil d'administration surveille le cadre, les processus, les pratiques et les examens de gestion du risque de la société et approuve la cadre de gestion du risque d'entreprise et la propension au risque de la société. L'équipe de la haute direction partage la responsabilité et l'imputabilité de la gestion du risque dans l'ensemble de l'organisation. Elle peut ainsi avoir une perspective interfonctionnelle sur la gestion du risque, qui est renforcée par la fréquence des communications au sein de l'équipe. La société a un comité de gestion des actifs dont la responsabilité consiste à surveiller l'administration des politiques d'entreprises établies par le comité des placements et le comité de gestion du risque et du capital du conseil d'administration. Vous trouverez plus de détails sur la gouvernance à la section Gouvernance d'entreprise à l'égard de la gestion du risque du rapport annuel 2017 de l'Empire Vie. L'élaboration de la politique de gestion du risque relève du chef de la gestion du risque. Cette politique s'applique à toutes les unités d'affaires. Le chef de la gestion du risque est membre du comité de gestion des actifs et a la responsabilité de présenter des rapports sur la gestion du risque et du capital au conseil d'administration. Toutes les politiques et les procédures de gestion du risque font l'objet d'une révision régulière pour vérifier leur pertinence et prendre en compte les changements survenant dans l'environnement de risque. La responsabilité, l'application des politiques, la gestion quotidienne et les éléments de procédure incombent à la direction du secteur, soutenue par les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et le secteur de la gestion du risque. Des représentants de la haute direction siègent aux divers comités interdisciplinaires de contrôle du risque. La société définit et documente de façon officielle ses valeurs et niveaux de tolérance au risque par l'entremise de plusieurs politiques d'entreprise, incluant un code de conduite professionnelle, des principes de communication de l'information, ainsi que des politiques de gestion du risque d'entreprise, de gestion du capital et de dénonciation. Les politiques de gestion du risque stratégique de la société (incluant celles liées à la conception et à la tarification des produits, aux placements et à la gestion du risque) sont également approuvées par le conseil d'administration ou l'un des comités de celui-ci.

Mise en garde à l'égard des sensibilités

Dans les sections qui suivent, la société présente des mesures de la sensibilité et de l'exposition au risque pour certains risques. Ces éléments comprennent les sensibilités aux variations particulières des cours du marché et des taux d'intérêt, en fonction des cours du marché, des taux d'intérêt, des actifs, des passifs et de la composition des affaires de la société constatés aux dates des calculs. Les sensibilités sont calculées indépendamment et supposent que tous les autres facteurs de risque demeurent inchangés. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour diverses raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie; les variations des rendements actuariels, des rendements des placements et des hypothèses à l'égard des activités de placement futures; les écarts entre les faits réels et les hypothèses; les changements dans la composition des affaires; les taux d'impôt effectifs et d'autres facteurs de marché ainsi que les limites générales des modèles internes de la société servant aux calculs. Les changements découlant de nouvelles affaires ou d'échéances, d'achats/de ventes d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient également entraîner des changements importants aux sensibilités présentées. Pour ces raisons, les sensibilités devraient être considérées seulement comme des estimations données à titre indicatif des sensibilités sous-jacentes des facteurs respectifs, fondées sur les hypothèses décrites. Elles ne doivent pas être interprétées comme des prévisions des sensibilités

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

futures du résultat net de la société, des autres éléments de son résultat global et de son capital. Des fluctuations des variables de risque au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Risque lié au marché

La société assume un risque lié aux marchés boursiers en raison de ses produits de fonds distincts et des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. L'Empire Vie a mis en place un programme de couverture semi-statique. L'objectif du programme de couverture consiste à protéger la société, en partie, contre d'éventuelles baisses du ratio du MPRCE qui pourraient être liées à des variations défavorables des cours boursiers. Le programme de couverture utilise actuellement des options de vente et des positions à découvert sur d'importants indices boursiers. L'étendue des options utilisées fait l'objet d'un suivi et d'une gestion continue, en prenant en considération le risque lié aux actions et le niveau de capital disponible.

Ce programme de couverture provoque de la volatilité dans l'état du résultat net. Selon les niveaux actuels des marchés boursiers, la société a le capital requis aux fins du MPRCE pour les garanties associées aux fonds distincts, mais n'a pas de passifs de contrats liés à ces garanties dans son état de la situation financière. Par conséquent, la couverture de l'exposition au risque lié au MPRCE entraîne de la volatilité dans l'état du résultat net, puisque les gains ou les pertes liés aux instruments de couverture ne sont pas compensés par des variations des passifs de contrats liés aux garanties sur les fonds distincts dans l'état du résultat net. Au cours du quatrième trimestre et pour l'exercice de 2017, l'Empire Vie a enregistré un coût de couverture de 2,7 millions de dollars et de 6,6 millions de dollars respectivement, déduction faite des impôts, sur son programme de couverture, principalement en raison de la stabilité des cours des actions canadiennes, comparativement à un coût de couverture de 4,8 millions de dollars et de 27,8 millions de dollars respectivement pour les périodes comparables de 2016, principalement en raison de la hausse des cours des actions canadiennes en 2016.

Le ratio du MPRCE de la société est également sensible à la volatilité des marchés boursiers, principalement en raison des exigences en matière de passif et de capital liées aux garanties de fonds distincts. Au 31 décembre 2017, la société détenait des actifs et des passifs de fonds distincts s'élevant à 8,7 milliards de dollars. De ce montant, environ 8,4 milliards de dollars des éléments étaient assortis de garanties. Le tableau suivant fournit une ventilation en pourcentage par type de garantie :

	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Pourcentage des passifs de fonds distincts comportant les garanties suivantes :		
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 75 %	2,1 %	1,2 %
Garantie sur la prestation à l'échéance de 75 % et garantie sur la prestation au décès de 100 %	48,1 %	49,7 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (avec période minimale de 15 ans entre le dépôt et la date d'échéance)	6,6 %	6,1 %
Garanties sur les prestations à l'échéance et au décès de 100 % (garantie de retrait)	43,2 %	43,0 %

Toutes les garanties de fonds distincts de la société sont basées sur les polices (non sur les dépôts), ce qui, par conséquent, atténue généralement la sensibilité de l'Empire Vie aux marchés boursiers pour ses produits assortis de garanties sur les dépôts. Les produits assortis de garanties basées sur les polices tiennent compte de tous les dépôts effectués dans la police du client (que la valeur des fonds soit inférieure ou supérieure au montant garanti) pour en arriver à un paiement de garantie global net. Les produits assortis de garanties basées sur les dépôts tiennent compte uniquement des dépôts lorsque la valeur des fonds est inférieure au montant garanti, mais excluent tous les dépôts effectués dans la police du client lorsque la valeur des fonds est supérieure au montant garanti. Par conséquent, les garanties basées sur les polices paient généralement moins que les garanties basées sur les dépôts. Pour les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts, le degré de sensibilité dépend fortement de la valeur des marchés boursiers au moment de l'évaluation. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une hausse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité diminue. En fin de période, si les marchés boursiers affichent une baisse par rapport au niveau qui existait au moment où les polices de fonds distincts ont été émises, la sensibilité augmente.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Le capital réglementaire et le cadre des passifs de fonds distincts incluent l'application de la valeur plancher de zéro (une valeur plancher de zéro est utilisée, car les montants négatifs des passifs ne sont pas permis, tel qu'il est décrit ci-dessous) ainsi que d'autres contraintes réglementaires, et cela rend les effets sur la sensibilité non linéaires. En général, à mesure que les marchés boursiers et les taux d'intérêt montent, l'incidence négative des passifs augmente également. Dans le premier tableau ci-dessous, l'Empire Vie présente la sensibilité du résultat net attribuable aux changements apportés aux passifs des contrats d'assurance liés aux garanties de fonds distincts. Une baisse de 20 % et de 30 % a entraîné une perte nette aux 31 décembre 2017 et 2016 respectivement, mais les autres montants indiqués dans le tableau sont nuls. Ces passifs (valeur actuelle des prestations et des charges futures, moins la valeur actuelle du revenu tiré d'honoraires) sont calculés selon des techniques de modélisation stochastique basées sur une variété de scénarios économiques futurs. Ces passifs sont le plus élevé de : (i) la moyenne des montants déterminés dans les 20 % pires scénarios; et (ii) zéro. Pour les montants de néant présentés dans le tableau, le passif pour l'Empire Vie était négatif. Par conséquent, la valeur zéro a été appliquée dans ces tests (plancher de valeur zéro), ce qui a entraîné un effet sur le résultat net de néant. Selon les niveaux des marchés boursiers au 31 décembre 2017 et 2016, la sensibilité du bénéfice net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie aux variations des passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit :

Sensibilité aux garanties de fonds distincts : (en millions de dollars après impôts)	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	néant	néant	néant	(34,4) \$	(160,2) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	néant	néant	néant	(9,7) \$	(117,2) \$

Alors que le marché boursier s'est replié de 20 % et de 30 %, la sensibilité de l'Empire Vie au marché des actions pour ses garanties des fonds distincts a augmenté, principalement en raison de la croissance des fonds distincts et de la composition des actifs. L'incidence des fluctuations des marchés boursiers sur les passifs des garanties liées aux fonds distincts n'est pas linéaire.

Par ailleurs, comme il a été mentionné précédemment, l'Empire Vie assume un risque lié aux marchés boursiers en raison des titres de capitaux propres soutenant ses passifs d'assurance vie. Selon les niveaux des marchés boursiers au 31 décembre 2017 et 2016, la sensibilité du résultat net attribuable aux actionnaires de l'Empire Vie (incluant des variations dans les passifs des contrats d'assurance liés aux garanties sur les fonds distincts) qui résultent des augmentations et des diminutions des marchés boursiers est comme suit (à l'exception de l'incidence du programme de couverture du risque lié aux actions de l'Empire Vie) :

Sensibilité, excluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	48,7 \$	24,3 \$	(24,3) \$	(83,1) \$	(235,8) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	50,6 \$	25,3 \$	(25,3) \$	(60,3) \$	(196,2) \$

Le programme de couverture du risque lié aux actions atténue les baisses en périodes de replis, mais pourrait entraîner des pertes en périodes de hausses.

Les montants aux 31 décembre 2017 et 2016, indiqués dans le tableau ci-dessous incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessus) :

Sensibilité, incluant la couverture du risque sur capitaux propres (en millions de dollars après impôts)	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2017	48,2 \$	23,9 \$	(22,4) \$	(74,0) \$	(209,6) \$
Résultat net attribuable aux actionnaires au 31 décembre 2016	36,0 \$	17,7 \$	(15,7) \$	(35,6) \$	(147,7) \$

L'Empire Vie a également conclu une entente de réassurance afin de céder une partie de son exposition aux garanties de prestations au décès de ses fonds distincts. Tous les titulaires de polices de fonds distincts qui disposent

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

d'une garantie de prestation au décès de 2 millions de dollars ou plus sont inclus dans cette entente. La société ne réassure pas les produits de fonds distincts d'autres assureurs.

Selon les niveaux des marchés boursiers aux dates ci-dessous, la sensibilité du ratio du MPRCE de la société aux hausses et aux baisses des marchés boursiers pour toutes ses expositions aux marchés boursiers, y compris celle liée aux garanties de fonds distincts, est comme suit (excluant l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie) :

MPRCE, excluant la couverture du risque sur capitaux propres	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité aux marchés boursiers					
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2017	(0,9)	(0,3)	(19,4)	(42,6)	(58,8)
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2016	(0,7)	(0,2)	(12,1)	(35,3)	(40,1)

Les montants aux 31 décembre 2017 et 2016, indiqués dans le tableau ci-dessous, incluent l'incidence du programme de couverture du risque sur capitaux propres de l'Empire Vie (décrit ci-dessous) :

MPRCE, incluant la couverture du risque sur capitaux propres	Augmentation		Diminution		
	20 %	10 %	10 %	20 %	30 %
Sensibilité aux marchés boursiers					
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2017	(5,1)	(2,4)	(17,7)	(38,7)	(50,1)
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2016	(5,4)	(2,6)	(9,7)	(30,4)	(30,2)

Le capital de risque lié aux garanties sur les prestations à l'échéance et au décès des fonds distincts et les provisions actuarielles qui en résultent ainsi que le capital requis aux fins du MPRCE pour les fonds distincts de la société sont les suivants :

Fonds distincts (en millions de dollars)	Garantie de retrait > Valeur des fonds		Prestation à l'échéance > Valeur des fonds		Prestation au décès > Valeur des fonds			MPRCE
	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Valeur des fonds	Capital de risque	Provisions actuarielles	Capital requis
31 décembre 2017	2 708,3 \$	688,5 \$	30,9 \$	0,7 \$	409,1 \$	3,2 \$	néant	174,3 \$
31 décembre 2016	2 529,8 \$	627,1 \$	36,5 \$	1,2 \$	323,7 \$	4,2 \$	néant	150,5 \$

Les six premières colonnes du tableau ci-dessus présentent toutes les polices de fonds distincts dont le montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès est supérieur à la valeur des fonds. Le capital de risque représente l'excédent du montant futur de la garantie de retrait, de la garantie sur la prestation à l'échéance ou de la garantie sur la prestation au décès par rapport à la valeur des fonds de toutes ces polices. Les montants de la garantie de retrait indiqués dans le tableau ci-dessus font référence aux produits de garantie de retrait. Le capital de risque de la garantie de retrait représente le moment que l'Empire Vie pourrait verser aux titulaires de polices de garantie de retrait si leur rendement net sur chaque actif se situe à zéro pour le reste de leur vie, selon l'espérance de vie. Au 31 décembre 2017, le capital de risque global pour les trois catégories de risque s'élevait à 692,4 millions de dollars. Au 31 décembre 2016, le capital de risque global pour ces trois catégories de risque s'élevait à 632,5 millions de dollars. Pour ces trois catégories de risque, le capital de risque n'est pas payable à l'heure actuelle. Son paiement dépend des résultats futurs, incluant le rendement des fonds, les décès, les dépôts, les retraits et les dates d'échéance.

Le calcul du niveau de provisions actuarielles et du capital requis mentionnés dans le tableau ci-dessus est basé sur la probabilité que la société devra vraisemblablement payer aux titulaires de polices de fonds distincts un montant correspondant à tout déficit qui pourrait exister sur les versements futurs aux titulaires de polices avec garantie de retrait, ou en ce qui a trait aux échéances futures des polices de fonds distincts, ou en ce qui a trait aux décès futurs des titulaires de polices de fonds distincts. En décembre 2017, le niveau de risque a augmenté relativement à l'exposition à la garantie de retrait (produits de GR) par rapport à décembre 2016, principalement en raison du volume des ventes de produits de garantie de retrait en 2017. Le capital réglementaire requis a augmenté par suite de la mise à jour trimestrielle des données sur les polices de fonds distincts alimentant le modèle stochastique de la société.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

De plus, le ratio du MPRCE de la société est sensible aux variations des taux d'intérêt des marchés. Le tableau suivant illustre, aux 31 décembre 2017 et 2016, l'incidence d'une baisse immédiate des taux d'intérêt de 50 points de base et d'une baisse du taux de réinvestissement initial (TRI) présumé de 50 points de base pour les affaires d'assurance sans participation et les garanties de fonds distincts. Il ne tient pas compte des variations potentielles du taux de réinvestissement ultime. La première colonne ci-dessous exclut les répercussions d'une variation de la valeur de marché des obligations disponibles à la vente. Les obligations disponibles à la vente offrent une compensation économique naturelle au risque de taux d'intérêt qui découle des passifs de nos produits. La deuxième colonne montre l'incidence de la vente d'obligations disponibles à la vente pour réaliser les gains liés à une baisse des taux d'intérêt de 50 points de base.

	Avant la vente des actifs disponibles	Après la vente des actifs disponibles
	Baisse de 50 points de base	Baisse de 50 points de base
Sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt du marché :		
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2017	(23,4)	(16,6)
Ratio du MPRCE au 31 décembre 2016	(19,5)	(14,5)

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est lié à l'incertitude que des pertes ou dommages plus importants que prévu, causés par l'inadéquation ou l'échec des processus internes, des personnes et des systèmes, ou par des événements externes, peuvent engendrer. Le risque opérationnel, présent naturellement dans toutes les activités commerciales de la société, peut prendre différentes formes : litige, non-respect de la réglementation, défaillance des technologies, interruption des activités, atteinte à la sécurité et à la confidentialité de l'information, manquement en gestion des ressources humaines, erreur de traitement ou de modélisation, vol et fraude, et dommage matériel. Les paragraphes qui suivent décrivent davantage les principaux risques opérationnels et les stratégies de gestion des risques adoptées en conséquence.

1) *Risque juridique et réglementaire*

La société est régie par la *Loi sur les sociétés d'assurances* (LSA) et mène ses activités sous la surveillance du BSIF. Elle doit également respecter différentes exigences légales et réglementaires visant les compagnies d'assurances et entreprises de services financiers en vigueur dans les provinces et territoires canadiens. Un changement important au cadre réglementaire pourrait nuire à la société. Ne pas respecter les exigences réglementaires ou décevoir les attentes du public pourrait aussi entacher la réputation de la société, voire l'empêcher de mener ses affaires. La société fait parfois l'objet d'un litige dans le cours normal de ses activités; quelques poursuites sont d'ailleurs en cours. Enfin, rien ne garantit qu'un litige actuel ou futur n'aura pas d'effets néfastes considérables sur l'organisation.

Le Service de la conformité de la société, dirigé par le chef de la conformité, voit à l'application du cadre de conformité réglementaire. Ce cadre, qui est centré sur une gestion des risques réglementaires et liés à la conformité, comporte plusieurs volets, notamment des politiques, directives opérationnelles et programmes applicables à toute l'organisation et qui visent à bien faire connaître les lois et la réglementation encadrant la société. Le cadre comprend aussi un volet de suivi continu des questions juridiques émergentes et des changements réglementaires, ainsi que le Code de conduite professionnelle. Font aussi partie du cadre les programmes d'information aux employés en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes, de gestion des risques pour les renseignements personnels et la sécurité de l'information, ainsi que de signalement des manquements à cet égard. Les agents responsables de la conformité des unités d'affaires et les Services juridiques de la société se chargent de l'application du cadre. Le chef de la conformité présente régulièrement au comité d'étude sur les règles de conduite du conseil d'administration un bilan de la conformité, des principaux risques liés à la conformité et des tendances réglementaires. Le chef du contentieux fait régulièrement le point sur les questions de litige auprès du comité d'audit du conseil d'administration.

2) *Risque de modèle*

Nombre d'activités de la société reposent sur des modèles, notamment l'évaluation des investissements, la conception et la tarification des produits, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, la planification, ainsi que

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

la gestion des actifs/passifs, du capital, des projets et des risques. Une mauvaise utilisation des modèles de la société, une erreur d'interprétation de leurs résultats et l'emploi de modèles, de données ou d'hypothèses qui présentent des lacunes risquent tous d'entraîner des pertes financières ou de mauvaises décisions. La société s'est dotée de processus de gestion et d'atténuation lui permettant de surveiller le bon emploi de ses modèles, afin de limiter les conséquences financières, opérationnelles et stratégiques d'une erreur ou d'une mauvaise interprétation des résultats tirés d'un modèle. Il incombe en outre à la haute direction de s'assurer que les modèles répondent correctement aux besoins opérationnels dans les différents secteurs d'activité.

3) *Risque lié aux ressources humaines*

La chasse aux employés qualifiés, notamment aux cadres, est intense autant dans les services financiers que dans d'autres secteurs. Si la société ne parvient pas à garder ni à attirer des employés et des cadres qualifiés, ses résultats opérationnels, sa santé financière et même sa position sur le marché pourraient tous en souffrir. La société a prévu des politiques, processus et pratiques de ressources humaines pour atténuer ce risque. La direction fait régulièrement le point au comité des ressources humaines du conseil d'administration sur la planification de la relève, sur les programmes de perfectionnement des employés, ainsi que sur les pratiques et programmes de rémunération, soit des mécanismes qui visent tous à attirer des employés très performants et prometteurs, à les motiver et à les garder dans l'organisation.

4) *Risque lié aux tiers*

La société fait affaire avec des fournisseurs externes pour obtenir différents services. Elle impartit également des fonctions ou des processus opérationnels. Si un tiers ne respecte pas ses obligations contractuelles ou son accord de services dans la prestation de ses services, la société pourrait en faire les frais. Pour atténuer ce risque, la société s'est donné une politique de gestion de risque d'impartition applicable à l'ensemble de l'organisation qui balise différents éléments comme l'évaluation de l'intérêt de l'impartition, la conclusion d'un accord de services et la gestion des accords selon les risques liés au fournisseur de services et la nature des ententes. Chaque année, la direction rend compte des activités d'impartition au comité de révision de la conduite des affaires du conseil d'administration, notamment pour faire le point sur les accords de services les plus importants pour la société.

5) *Risque lié aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités*

La société compte sur les technologies dans presque tous les aspects de ses activités et opérations, notamment pour concevoir de nouveaux produits et services, et pour les offrir. La nature même du secteur de l'assurance vie implique d'investir beaucoup dans les technologies. Pour que les activités se déroulent normalement, il faut assurer l'intégrité des opérations et des données, ainsi que la sécurité de l'information et de l'infrastructure des systèmes. Si les activités sont perturbées d'une manière ou d'une autre - panne de système, atteinte à la sécurité de l'information et à la vie privée, cyberattaque, erreur humaine, désastre naturel, activité criminelle, fraude ou perte de certaines licences logicielles -, la société pourrait en subir le contrecoup.

La société a mis en place un programme de continuité des activités et de reprise en cas de désastre applicable à toute l'organisation. C'est l'équipe de planification de la continuité des activités et le chef des technologies qui le chapeautent. Le programme comprend une série de politiques, de plans et de procédures, dont l'objectif est la poursuite optimale des fonctions clés et la reprise des opérations normales en toute efficacité en cas de perturbation majeure. Il incombe à chacune des unités d'affaires de préparer ses plans et processus détaillés de poursuite des activités, puis de les mettre en place. La société établit ses plans de continuité et de reprise des activités en cas de désastre qu'elle met à l'essai régulièrement. Elle a aussi une infrastructure de sauvegarde et des fonctions de reprise après échec hors site pour limiter le plus possible le temps d'arrêt et accélérer la reprise des systèmes.

Une atteinte à la sécurité des données comme une cyberattaque n'est pas impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation inappropriée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour atténuer ce risque, la société s'est dotée d'un programme de sécurité de l'information que le chef des technologies chapeaute. Le programme est en fait une série de normes, de procédures et de lignes directrices visant la protection des données et des systèmes informatiques. Un processus de gestion des incidents est aussi en place pour surveiller les événements de sécurité et les gérer.

Une atteinte à la vie privée n'est pas non plus impossible et pourrait entraîner la divulgation ou l'utilisation non autorisée de renseignements personnels ou confidentiels. Pour gérer ce risque, la société dispose d'un programme

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

de protection des renseignements personnels que chapeaute le chef de la protection des renseignements personnels. Ce programme, appuyé par un réseau d'agents responsables de la protection des renseignements personnels dans les unités d'affaires, prévoit des politiques et des normes, de même qu'un suivi constant des nouveautés légales en matière de protection des renseignements personnels. Des processus sont en place pour orienter les employés dans le traitement des renseignements personnels et le signalement des bris de confidentialité et d'autres problèmes aux responsables appropriés, afin qu'ils assurent le suivi et la résolution de ces problèmes.

Risque commercial et stratégique

Le risque commercial et stratégique est lié à l'incertitude des bénéfices et du capital futurs découlant d'une éventuelle incapacité à mettre en place des plans d'affaires et des stratégies appropriés, de prendre des décisions, d'affecter des ressources, de gérer la distribution ou de s'adapter aux changements dans les conditions d'affaires, comme l'environnement concurrentiel, les changements réglementaires et fiscaux ou les changements aux normes comptables et actuarielles. La société revoit et adapte régulièrement ses stratégies et plans d'affaires pour tenir compte de l'évolution des conditions commerciales et de la situation économique, politique et réglementaire. Pour faire bonne figure financièrement, la société doit pouvoir mettre en place et réaliser les stratégies et les plans d'affaires qui porteront sa croissance.

Ces stratégies et plans d'affaires sont articulés en fonction de la tolérance au risque de la société, de sa position en capital et de ses objectifs financiers. La société réévalue périodiquement sa tolérance au risque en tenant compte du contexte économique, réglementaire et concurrentiel dans lequel elle évolue. Dans l'actuel climat d'affaires, la société doit s'adapter rapidement aux occasions et aux défis qui se présentent, mais aussi parfaire ses stratégies en conséquence. Si la société ne revoit pas ses stratégies en temps opportun ou ne s'adapte pas aux nouvelles réalités, elle pourrait rater ses objectifs de croissance.

Les stratégies et plans d'affaires de la société reposent sur la bonne exécution des initiatives organisationnelles et stratégiques, conçues dans une optique de croissance de l'entreprise. Or, la capacité de bien gérer les changements et de donner la priorité aux bonnes initiatives a un effet direct sur la capacité de la société à réaliser ces stratégies. Il est essentiel de déterminer quelles sont les bonnes initiatives, puis de les concrétiser pour que la société atteigne les objectifs de son plan d'affaires. Autrement, la société pourrait notamment avoir des difficultés avec sa structure de coûts.

La réussite des stratégies et des plans d'affaires de la société dépend d'une série de facteurs : (i) dégager des bénéfices suffisants pour maintenir un niveau de capital adéquat, (ii) obtenir un rendement soutenu des investissements, (iii) respecter les exigences réglementaires, (iv) gérer les risques efficacement, (v) attirer des clients et des distributeurs, puis les garder, (vi) avoir la bonne offre de produits et (vii) réduire les frais d'exploitation sans nuire à la capacité d'embaucher, de garder et de motiver les bonnes personnes. La haute direction évalue les plans d'activités et stratégiques de la société et en discute avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Le conseil est aussi régulièrement informé de l'avancement des grands objectifs du plan d'affaires. Le conseil d'administration et ses sous-comités obtiennent régulièrement un compte rendu sur les principaux risques.

En plus de l'information sur les risques fournie dans ce rapport de gestion, une présentation complète des risques importants qui touchent l'Empire Vie se trouve dans la notice annuelle de la société, disponible au www.sedar.com. La note 28 des états financiers consolidés de 2017 présente des renseignements supplémentaires concernant la sensibilité de la société aux risques.

Contrôles et procédures en matière de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information de la société visent à donner l'assurance raisonnable que les renseignements que la société doit déclarer en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières sont bien notés, traités, résumés et déclarés dans les délais prescrits. Il s'agit notamment des contrôles et procédures en place pour s'assurer que les renseignements sont recueillis et transmis à la direction en temps opportun, pour lui permettre de prendre les bonnes décisions en matière de divulgation publique d'information. La direction a supervisé une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de déclaration de la société en date du 31 décembre 2017.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la société en date du 31 décembre 2017 étaient efficaces.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir les mesures adéquates de contrôle interne de l'information financière et de les faire appliquer, pour donner l'assurance raisonnable de la fiabilité de l'information financière et lors de la préparation des états financiers consolidés pour diffusion externe, conformément aux normes IFRS. La direction a supervisé une évaluation des mesures de contrôle interne de l'information financière de la société en date du 31 décembre 2017. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que les mesures de contrôle interne de l'information financière de la société en date du 31 décembre 2017 étaient adéquates. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2017, aucun changement aux mesures de contrôle interne de l'information financière de la société n'a eu un effet important, ou était raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur les mécanismes de contrôle interne de cette information.

Estimations comptables critiques

Les principales méthodes comptables de la société sont décrites dans la note 2 des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes exigent de la part de la direction qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses à propos de questions qui sont incertaines par nature. Les estimations comptables les plus critiques de la société concernent l'évaluation des passifs des contrats, le classement des instruments financiers, les régimes de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi, ainsi que la détermination de la provision pour prêts douteux.

Passifs des contrats

La détermination des passifs des contrats exige la formulation d'hypothèses fondées sur les meilleures estimations, qui couvrent la mortalité, la morbidité, les rendements des placements, le maintien en vigueur, les charges, l'inflation et les impôts pour la durée non écoulée des polices en vigueur, et qui tiennent compte des effets connexes de la réassurance. En raison des risques à long terme et des incertitudes quant à la mesure inhérentes aux activités liées à l'assurance vie, chaque hypothèse comprend une marge pour écarts défavorables par rapport aux meilleures estimations. Ces marges tiennent compte d'une possible détérioration des résultats futurs et renforcent la confiance dans la capacité des passifs des contrats à payer les prestations futures. Les provisions pour écarts défavorables qui en découlent ont pour effet d'augmenter les passifs des contrats et de réduire le résultat qui, autrement, aurait été constaté au moment de la mise en vigueur de la police. L'Institut canadien des actuaires prescrit une échelle de marges autorisées. Les hypothèses sont révisées et mises à jour au moins une fois l'an et l'incidence des changements dans les hypothèses se reflète dans le résultat de l'exercice au cours duquel s'est produit le changement. La note 28 des états financiers consolidés décrit la sensibilité de la société aux risques liés aux passifs des contrats.

Classement des instruments financiers

La direction utilise son jugement pour classer les instruments financiers en tant qu'instruments à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments disponibles à la vente ou prêts et créances. La plupart des actifs financiers détenus pour soutenir les passifs des contrats d'assurance et les passifs des contrats de placement sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La plupart des actifs financiers soutenant le compte capital et excédent et le compte avec participation sont classés dans la catégorie disponible à la vente. Les prêts et les créances soutiennent tant les passifs des contrats que le capital et l'excédent. Le classement d'un instrument financier en tant qu'instrument à la juste valeur par le biais du résultat net ou instrument disponible à la vente dicte si les variations latentes de la juste valeur sont inscrites au résultat net ou aux autres éléments du résultat global. Les notes 2 d), 3 a), 3 b) et 10 c) comportent des renseignements supplémentaires concernant le classement des instruments financiers.

Prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi

La charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi est calculée par des actuaires indépendants selon des hypothèses déterminées par la direction. Les hypothèses formulées ont une incidence sur la charge au titre des prestations de retraite et des autres avantages du personnel postérieurs à

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

l'emploi constatée en résultat net. Si les résultats réels diffèrent des hypothèses utilisées, le gain ou la perte actuarielle qui en résulte est constaté aux autres éléments du résultat global. Les notes 2 j) et 12 comportent des renseignements supplémentaires concernant les prestations de retraite et autres avantages du personnel postérieurs à l'emploi.

Provision pour prêts douteux

La société adopte une politique de prudence dans l'établissement de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'il n'existe plus d'assurance raisonnable quant au recouvrement intégral du capital et des intérêts liés à un prêt hypothécaire ou à un prêt sur contrat, la direction constitue une provision spécifique pour prêts douteux; la réduction de la valeur comptable correspondante est inscrite au résultat net au cours de la période où l'existence de la moins-value est établie. Dans la détermination de la valeur de réalisation estimative du placement, la direction prend en considération un certain nombre de conditions et d'évènements parmi lesquels, la valeur de la garantie sous-jacente au prêt, l'emplacement géographique, le secteur d'activité de l'emprunteur, une évaluation de la stabilité financière de l'emprunteur, l'historique des remboursements et une évaluation de l'incidence de la conjoncture économique. Toute modification de ces circonstances peut entraîner des changements subséquents dans la valeur de réalisation estimative du placement et, en conséquence, des changements dans la provision pour prêts douteux.

Les titres disponibles à la vente sont assujettis à des examens périodiques en cas de pertes de valeur importantes ou durables. Il y a indication objective de dépréciation en présence d'une baisse considérable ou prolongée de la juste valeur du placement en-dessous de son coût, d'un changement défavorable important du contexte technologique, boursier, économique ou juridique de l'émetteur ou de difficultés financières de l'émetteur.

Perspectives

L'économie canadienne a mieux fait que prévu en 2017 : le PIB est estimé à 3 % pour l'année complète, le dollar canadien s'est apprécié, passant de 1,34 \$ à 1,277 \$ par dollar américain, et le taux de chômage a reculé de 6,7 % à 5,7 %, soit le taux le plus bas depuis les années 1970. Les dépenses des consommateurs ont continué leur forte progression pour l'année. Les investissements des entreprises dans la machinerie et l'équipement sont également en hausse par rapport à 2016. L'économie canadienne a souffert des incertitudes entourant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et du resserrement du marché immobilier, mais a bénéficié de façon générale de la forte économie américaine et de la croissance renouvelée dans les économies européennes et asiatiques.

La Banque du Canada a augmenté les taux deux fois au cours de l'année, faisant notamment passer son taux directeur de 0,5 % à 1 % en 2017 suivi d'une autre hausse de 0,25 % dans le premier mois de 2018, annulant ainsi ses réductions de taux d'intérêt de 2015. La courbe de rendement des obligations d'État du Canada s'est aplatie, avec une hausse des taux à 5 ans de 1,11 % à 1,86 % en 2017 et une légère baisse des taux à 30 ans de 2,31 % à 2,26 % en 2017. Les écarts de taux des obligations de sociétés et des obligations provinciales ont également légèrement diminué en 2017. De façon globale, les taux d'intérêt ont été inférieurs à ce que l'on observe habituellement depuis les dernières années. Le secteur d'activité de l'assurance individuelle performe généralement mieux dans un environnement de hausses des taux d'intérêt à long terme.

Les marchés d'actions mondiaux ont été très solides en 2017, l'indice MSCI ayant gagné plus de 20 % pour l'année. L'indice boursier S&P 500 a progressé de 19,4 % et l'indice composé S&P/TSX a gagné 6,0 % pour l'année. La conjoncture boursière a un effet sur les marges bénéficiaires des affaires en vigueur et sur la croissance des nouvelles affaires pour les segments de fonds distincts et de fonds communs de placement du secteur de la gestion de patrimoine de la société.

En 2018, l'économie mondiale devrait continuer de croître au même rythme. Les réductions d'impôt aux États-Unis stimuleront l'économie américaine, la croissance étant estimée à 2,5 %, en hausse par rapport à la prévision de 2,1 % à l'origine. L'économie canadienne devrait continuer de progresser elle aussi, mais à un rythme plus lent qu'en 2017. Le taux de croissance prévu est d'environ 2 % comparativement à une estimation de 3 % en 2017. Les provinces de l'Ouest devraient continuer d'afficher une croissance de l'ordre de 2 % à 3 %, selon le prix des denrées agricoles et des ressources telles que le pétrole, le gaz et les produits forestiers. Les provinces centrales du Canada devraient connaître une croissance constante, malgré les conséquences négatives que pourraient avoir les négociations entourant l'ALENA. Les provinces de l'Atlantique devraient connaître une croissance au rythme plus modéré de 1 %.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Les taux d'intérêt à court terme devraient augmenter aux États-Unis et au Canada, malgré les incertitudes entourant l'ALENA. De manière générale, l'économie canadienne est bien positionnée pour soutenir une croissance constante de tous les secteurs d'activité de l'Empire Vie.

Le marché de l'assurance individuelle a connu une croissance modeste en 2017, malgré le défi que représente un environnement persistant de faibles taux d'intérêt à long terme qui a suivi la crise financière. L'Empire Vie se détourne progressivement de ses produits d'assurance vie à long terme pour se concentrer sur les produits à plus court terme, comme l'assurance vie temporaire renouvelable de 10 ans. Les taux d'intérêt à long terme, ainsi que la composition et la tarification des produits devraient continuer de constituer des enjeux pour le secteur de l'assurance individuelle de la société en 2018. La gamme de produits de fonds distincts a continué de croître en 2017; la concurrence aura vraisemblablement une incidence sur les frais dans l'avenir. L'Empire Vie élaborera des produits efficaces à faible coût qui seront vendus par voie électronique pour répondre aux besoins des consommateurs. Bien que le secteur de l'assurance collective soit hautement concentré, l'Empire Vie continuera de saisir les occasions dans son marché spécialisé pour augmenter ses affaires.

Comme il est mentionné dans la section « Sources de financement », le BSIF a publié sa Ligne directrice concernant le Test de suffisance en capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) le 27 novembre 2017. Cette nouvelle ligne directrice met en œuvre un nouveau cadre pour le capital réglementaire en fonction du risque pour les assureurs vie et remplace la Ligne directrice du MMPRCÉ depuis le 1^{er} janvier 2018. Le TSAV a pour but d'améliorer la qualité du capital disponible et de mieux faire correspondre les mesures de risque aux aspects économiques à long terme des activités d'assurance. Cette nouvelle Ligne directrice a été développée en consultation avec l'industrie de l'assurance vie et le BSIF. Le BSIF est également en train de revoir l'approche globale pour déterminer les exigences de capital pour les risques liés aux garanties sur les fonds distincts. En fin de compte, les changements relatifs aux exigences de capital pour les produits à revenu garanti pourraient influencer sur la capacité du secteur d'offrir ces produits à prix raisonnable aux clients. Le BSIF a indiqué que la date d'effet de la Ligne directrice pour les garanties sur les fonds distincts était le 1^{er} janvier 2021, afin d'incorporer l'incidence potentielle de la norme IFRS 17. Le BSIF continue de revoir l'application des normes relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) pour les assureurs vie. Si les normes relatives aux FPUNV prennent effet, les nouvelles émissions d'actions privilégiées et de débentures subordonnées après la date de transition devraient être conformes au nouveau régime pour être admissibles en tant que capital.

L'International Accounting Standards Board (IASB) a publié en mai 2017 la norme comptable pour les contrats d'assurance IFRS 17. La norme IFRS 17 comportera des différences fondamentales par rapport à la méthode MCAB (qui renvoie à la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance*) que l'Empire Vie applique actuellement pour l'évaluation des contrats d'assurance et la comptabilisation des produits. L'IASB a également accordé une dispense temporaire de l'application de la norme IFRS 9 *Instruments financiers* afin de permettre aux assureurs de mettre en œuvre simultanément les normes IFRS 17 et IFRS 9 en 2021. La norme IFRS 9 porte sur l'évaluation des actifs financiers, le modèle de dépréciation selon les pertes sur créances prévues et la comptabilité de couverture. Pour la comptabilité des contrats d'assurance et des instruments financiers, l'objectif est de privilégier une normalisation à l'échelle mondiale en vertu des IFRS plutôt que des approches différentes propres à chaque pays qui existent à l'heure actuelle. L'adoption des normes IFRS 17 et IFRS 9 représentent une initiative importante à la fois pour l'Empire Vie et pour le secteur. L'Empire Vie évalue actuellement l'incidence qu'auront les normes IFRS 17 et IFRS 9 sur les états financiers consolidés de la société et élabore un plan pour mettre en œuvre les changements requis afin d'être prête à présenter l'information financière selon les nouvelles normes d'ici le 1^{er} janvier 2021.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont augmenté les exigences d'information à fournir pour les sociétés de fonds communs de placement, incluant les exigences au point de vente et des initiatives concernant un modèle de relations client-conseiller. Les organismes de réglementation au Canada continuent de se pencher sur les frais des organismes de placement collectif. Des tiers indépendants mandatés par les ACVM mènent actuellement des recherches sur l'effet des commissions et des frais intégrés (commissions de suivi) sur les flux des organismes de placement collectif. Ces recherches aideront les ACVM à statuer sur la structure de tarification des OPC. L'Empire Vie continue de suivre l'évolution de la situation et d'en évaluer les répercussions éventuelles sur le secteur de l'assurance.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

L'industrie cherche aussi à améliorer la supervision des agents généraux administrateurs et de leurs conseillers. Les assureurs vie, dont l'Empire Vie, font régulièrement affaire avec des AGA en tant que composante clé de leur réseau de distribution des produits d'assurance et de gestion de patrimoine. En 2013, l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) a publié une ligne directrice portant sur la relation entre l'assureur et l'AGA (avec effet le 1^{er} janvier 2015). Cette ligne directrice décrit les résultats attendus et les pratiques connexes dans cinq domaines généraux. Les assureurs doivent notamment exercer une diligence raisonnable avant de mettre un AGA sous contrat, énoncer clairement les rôles et les responsabilités dans le contrat, favoriser une culture de traitement équitable des clients, contrôler le rendement des AGA et conserver la responsabilité en dernier ressort. L'industrie envisage également de mettre en place un régime de permis pour tous les cabinets de distribution. L'octroi de permis aux cabinets de distribution fournirait un cadre précis d'imputabilité pour les partenaires de distribution afin qu'ils adhèrent au code de déontologie de l'assureur et permettrait un suivi continu des activités des conseillers.

La réforme des régimes de retraite du gouvernement, y compris la *Loi sur les régimes de pension agréés collectifs* fédérale et le Régime de retraite de la province de l'Ontario, devrait réduire la demande de produits d'épargne-retraite offerts par le secteur privé, ce qui nuirait aux banques, aux sociétés de fonds communs de placement, aux assureurs vie et aux conseillers.

Les modifications apportées aux règles fiscales en 2016 quant aux critères d'exonération de certaines polices d'assurance vie ont pris effet le 1^{er} janvier 2017. Le critère d'exonération vise à distinguer (et à imposer de manière différente) les polices qui sont conçues pour assurer la protection des polices qui sont principalement conçues à titre de placements. Ces critères d'exonération marquent un changement important du régime fiscal des 30 dernières années. Ces changements ont obligé tous les assureurs vie à passer en revue la structure et la tarification de leurs produits d'assurance vie. L'Empire Vie a soit modifié, soit retiré certains produits de sa gamme de produits afin de se conformer aux nouvelles règles fiscales.

Résultats trimestriels

Le tableau ci-après résume divers résultats financiers sur une base trimestrielle pour les huit trimestres les plus récents :

	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
(en millions de dollars, sauf le résultat par action)	2017	2017	2017	2017	2016	2016	2016	2016
Produits	626,8 \$	134,5 \$	503,5 \$	409,8 \$	(24,9) \$	452,9 \$	564,6 \$	416,0 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	48,3 \$	39,1 \$	33,4 \$	50,2 \$	52,5 \$	38,1 \$	24,8 \$	37,2 \$
Résultat par action - de base et dilué	49,03 \$	39,67 \$	33,91 \$	50,91 \$	53,34 \$	38,67 \$	25,21 \$	37,81 \$

Pour le quatrième trimestre de 2017, le total des produits des activités ordinaires a augmenté, passant d'un rendement négatif de 24,9 millions de dollars en 2016 à 627,1 millions de dollars. L'augmentation du total des produits est principalement attribuable à l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la variation de la juste valeur des placements à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les produits incluent la variation des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les montants réalisés, ce qui crée souvent une grande volatilité dans les produits. Par exemple, les produits du quatrième trimestre de 2016 ont été réduits par un ajustement à la juste valeur par le biais du résultat net de 371,4 millions de dollars, comparativement à un gain de 161,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2017 et à une perte de 213,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2017. Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré un gain net de 265,1 millions de dollars principalement en raison de la diminution des taux d'intérêt au quatrième trimestre de 2017. Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ont enregistré une perte de 371,4 millions de dollars au quatrième trimestre de 2016 principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt.

Le gain (la perte) réalisé sur les placements disponibles à la vente, y compris les réductions de valeur, a été négligeable pour les quatrième trimestres de 2017 et de 2016. Le résultat pour les deux exercices est surtout attribuable à la vente d'obligations disponibles à la vente.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Pour le quatrième trimestre de 2017, les produits tirés des frais ont augmenté de 20,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2016, principalement en raison de la croissance des frais sur les garanties et des frais de gestion des fonds distincts.

Le résultat net pour le quatrième trimestre de 2017 a été moins élevé qu'en 2016 principalement en raison des bénéfices plus faibles du secteur de l'assurance individuelle. Ces résultats ont été partiellement contrebalancés par l'amélioration du rendement des activités du secteur de la gestion de patrimoine. Les produits d'assurance individuelle ont donné lieu à des gains appréciables au cours des autres trimestres de 2017 et de 2016, surtout en raison de meilleures conditions boursières, d'une mise à jour favorable des hypothèses liées au passif des contrats d'assurance individuelle et des mesures prises par la direction pour améliorer l'appariement des actifs et des passifs en 2017 et en 2016.

L'Empire Vie a amélioré sa position d'appariement en 2017 et tout au long de 2016 en augmentant ses placements dans les parts de sociétés immobilières en commandite au premier et au quatrième trimestre de 2017 et au cours des neuf premiers mois de 2016, et en modifiant ses placements obligataires. Cette position d'appariement améliorée a entraîné un gain au premier trimestre et au quatrième de 2017 et pour les quatre trimestres de 2016 par suite de la mise à jour des passifs des contrats d'assurance.

La variabilité du résultat net durant les huit derniers trimestres s'explique souvent par les fluctuations des taux d'intérêt à long terme. La baisse des taux d'intérêt à long terme a pesé sur le résultat net du secteur de l'assurance individuelle pour les quatrième et deuxième trimestres de 2017 et pour le deuxième trimestre de 2016. La hausse des taux d'intérêt à long terme a favorisé le résultat net des produits d'assurance individuelle au troisième trimestre de 2017 et au quatrième trimestre de 2016. De plus, des résultats défavorables au chapitre des rachats et des déchéances pour le secteur de l'assurance individuelle ont diminué le résultat net de tous les trimestres illustrés au tableau ci-dessus. Durant les premier et quatrième trimestres de 2017 et les premier et troisième trimestres de 2016, le résultat net du secteur de la gestion de patrimoine a fortement progressé. Le solide résultat de ce secteur s'explique principalement par la croissance des frais de gestion des fonds distincts et la croissance des frais sur les garanties des fonds distincts liés aux produits avec garantie de retrait (GR). Ces produits importants tirés des frais sont principalement attribuables à l'effet positif des conditions boursières favorables sur les frais de gestion perçus, aux fortes ventes de produits de fonds distincts et à la hausse des prix des produits de GR. Le résultat net du secteur de l'assurance collective s'est amélioré au cours des trimestres de 2017, après avoir été passablement volatil au cours des trimestres de 2016 en raison de demandes de règlement plus fortes que prévu. Dans l'ensemble, les régimes d'assurance collective comptent pour moins de 10 % du résultat net de la société.

Énoncés et renseignements prospectifs

Certains énoncés du présent rapport de gestion sur les prévisions actuelles et futures, les attentes et les intentions, les résultats, la croissance et la rentabilité des parts de marché, les objectifs stratégiques ou tout autre évènement ou développement futur de la société constituent des énoncés et des renseignements prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les mots « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre », « planifier », « avoir l'intention », « tendre », « indiquer », « projeter », « croire », « estimer », « évaluer », « probablement » ou « potentiellement » ou des variantes de ces mots visent à signaler les énoncés et renseignements prospectifs. Bien que la direction croie que les prévisions et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés et les renseignements prospectifs sont raisonnables, il faut éviter de faire confiance de manière non justifiée aux énoncés et renseignements prospectifs parce qu'il n'existe aucune garantie qu'ils s'avéreront exacts. De par leur nature, ces énoncés et renseignements prospectifs sont assujettis à divers risques et diverses incertitudes, ce qui pourrait avoir pour effet un écart substantiel dans les résultats et les projections réels par rapport aux résultats et aux projections prévus. Ces risques et incertitudes comprennent, mais sans s'y limiter, les risques de marché, y compris les risques boursiers, de couverture, de taux d'intérêt, de change; les risques de liquidité; les risques de crédit tels que les risques de contrepartie; les risques d'assurance, dont les risques liés à la mortalité, au comportement des titulaires de polices, aux dépenses, à la morbidité, à la conception et à l'établissement des prix des produits, à la souscription, aux demandes et à la réassurance; les risques opérationnels, incluant les risques juridiques et réglementaires, les risques de modèle, les risques liés aux ressources humaines, aux tiers, aux technologies, à la sécurité de l'information et à la continuité des activités; et les risques commerciaux, comme les risques se rapportant à la concurrence, à la solidité

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

financière, à la suffisance du capital, aux réseaux de distribution, aux changements apportés aux lois fiscales, aux litiges, les risques d'atteinte à la réputation, ceux liés aux politiques de gestion du risque, à la propriété intellectuelle et à la propriété importante des actions ordinaires. Pour en savoir davantage sur ces risques, veuillez consulter la section intitulée « Facteurs de risque » de la notice annuelle de l'Empire Vie qui se trouve au www.sedar.com.

Parmi les faits ou les hypothèses d'importance utilisés pour établir une conclusion ou faire une estimation présentée dans les énoncés et les renseignements prospectifs, notons l'hypothèse que l'économie générale et les taux d'intérêt demeurent relativement stables, les hypothèses relatives aux taux d'intérêt, aux taux de mortalité et aux passifs des contrats ainsi que l'hypothèse que les marchés de capitaux continuent de fournir un accès aux capitaux. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des éléments pouvant avoir une incidence sur la société. Toutefois, ils doivent être examinés attentivement et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs formulés aux présentes ou dans les documents reproduits aux présentes.

Dans la mesure où l'information prospective dans ce rapport de gestion constitue des renseignements financiers prospectifs ou des perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, ces déclarations sont fournies afin d'illustrer des avantages potentiels et les lecteurs doivent être prévenus que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les renseignements financiers prospectifs et les perspectives financières sont fondés sur les hypothèses et sont assujettis aux risques énoncés ci-dessus.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont formulés entièrement sous réserve de la présente mise en garde. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de l'Empire Vie et à l'information sur celle-ci pour prendre une décision, les investisseurs et autres devraient peser avec soin les faits et les hypothèses qui précèdent et d'autres incertitudes et événements potentiels. Le lecteur ne doit pas se fier indûment à ces renseignements prospectifs donnés à la date de la présente ou à la date indiquée et utiliser de tels renseignements à d'autres fins que celles qui ont été prévues. La société ne s'engage ni à mettre à jour publiquement, ni à réviser les énoncés et renseignements prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autre après la date de ce document, à moins que la loi ne l'exige.

Mesures non conformes aux PCGR

La société a recours aux mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), telles que les sources de bénéfices, les ventes de primes annualisées, les actifs sous gestion, les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts afin de fournir aux investisseurs des mesures complémentaires à son rendement financier et de mettre en évidence les tendances de ses activités principales qui, autrement, pourraient ne pas être dégagées si elle s'appuyait uniquement sur les mesures financières conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). La société croit également que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les émetteurs. La direction de la société utilise ces mesures afin de faciliter la comparaison du rendement des activités d'une période à l'autre, d'établir des budgets d'exploitation annuels et de déterminer les composantes de la rémunération des dirigeants.

Les sources de bénéfices répartissent les revenus de l'Empire Vie en différentes catégories, qui sont utiles pour évaluer le rendement de la société. Ces catégories incluent les bénéfices prévus sur les affaires en vigueur, l'effet des nouvelles affaires, les gains actuariels et les pertes actuarielles, les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses, ainsi que les bénéfices relatifs à l'excédent. Les composantes des sources de bénéfices font l'objet d'un rapprochement avec le résultat net présenté à la section « Vue d'ensemble » ci-dessus.

Les ventes de primes annualisées sont une méthode de mesure du volume d'affaires correspondant à la prime que la société s'attend à recevoir dans les douze premiers mois pour toute nouvelle police d'assurance individuelle ou collective vendue durant la période. La société utilise également les ventes brutes et nettes de fonds communs de placement et de fonds distincts pour calculer le volume d'affaires. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de la société.

^{1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9} Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

RAPPORT DE GESTION

Les actifs sous gestion sont une mesure non conforme aux PCGR des actifs gérés par l'Empire Vie et comprennent les actifs du fonds général ainsi que les actifs de fonds communs de placement et de fonds distincts. Ils représentent les actifs totaux de l'Empire Vie et les actifs dans lesquels ses clients investissent. L'Empire Vie est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile à ses actionnaires et à ses titulaires de polices en leur permettant d'évaluer les résultats financiers sous-jacents de l'Empire Vie.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des actifs sous gestion et des actifs totaux des états financiers de l'Empire Vie.

Rapprochement des actifs sous gestion

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2017	2016
Actifs sous gestion		
Actifs du fonds général	8 712,6 \$	7 780,2 \$
Actifs des fonds distincts	8 681,9	8 082,0
Total des actifs selon les états financiers	17 394,5	15 862,2
Actifs de fonds communs de placement	183,7	188,9
Actifs sous gestion	17 578,2 \$	16 051,1 \$

Le tableau ci-dessus comprend les montants suivants détenus dans les régimes à prestations définies de l'Empire Vie.

(en millions de dollars)	Aux 31 décembre	
	2017	2016
Actifs des régimes à prestations définies		
Actifs des fonds distincts	198,3 \$	195,0 \$
Actifs de fonds communs de placement	13,1	12,6

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 Voir « Mesures non conformes aux PCGR ».

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.

RAPPORT DE GESTION 2017

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie (Empire Vie) est une société fière d'être canadienne qui est en activité depuis 1923. Nous offrons une gamme de produits individuels et collectifs d'assurance vie et maladie, de placements et de retraite, y compris des fonds communs de placement par l'entremise de Placements Empire Vie Inc., notre filiale en propriété exclusive.

L'Empire Vie se classe parmi les 10 principaux assureurs vie au Canada¹ et jouit de la note A (Excellent) que lui a attribuée la firme A.M. Best². Notre mission est d'aider les Canadiens et les Canadiennes à obtenir les placements, l'assurance individuelle et l'assurance collective dont ils ont besoin avec simplicité, rapidité et facilité afin qu'ils accumulent un patrimoine, génèrent un revenu et atteignent la sécurité financière.

Suivez l'Empire Vie sur Twitter avec l'identifiant @EmpireVie ou visitez notre site Web au www.empire.ca pour obtenir plus de détails.

¹ Selon les actifs des fonds généraux et des fonds distincts au Canada, le 31 décembre 2016, d'après les dépôts réglementaires

² Le 1^{er} juin 2017. Pour obtenir la note la plus récente, visitez le www.ambest.com

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie AST (Canada) (auparavant Société de fiducie CST)

1 Toronto Street, 12^e étage,
Toronto (Ontario) M5C 2V6
Téléphone : 416 682-3860
Sans frais : 1 800 387-0825
www.astfinancial.com/ca-fr/

Inscription à la Bourse

Actions privilégiées, série 1 EML.PR.A

Politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit

Si vous avez une plainte à formuler en ce qui concerne la comptabilité, les contrôles internes ou l'audit ou des préoccupations touchant des points discutables de ces aspects, veuillez transmettre votre plainte ou vos préoccupations par écrit à :

M. John Brierley
L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie
259, rue King Est
Kingston (Ontario) K7L 3A8
Courriel : jfbrierley@sympatico.ca
Téléphone : 905 338-7290

Vous pouvez transmettre votre plainte ou vos préoccupations de façon anonyme. La société en garantit la confidentialité et les traitera selon sa politique sur le signalement des préoccupations relatives à la comptabilité et à l'audit.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. ^{MC} Marque de commerce de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

www.empire.ca info@empire.ca